

Année 2014
N° 23
JUILLET-DECEMBRE

Les feuilles de Saint Sulpice





Le mot du Maire

Citoyennes, citoyens,

À l'aube de l'année 2015, au nom du conseil municipal et en mon nom propre, je vous présente nos vœux les plus sincères pour une année de liberté, de partage et de solidarité. Que cette nouvelle année vous apporte travail, santé et joie de vivre. J'adresse également nos vœux à nos amis Alsaciens de Neewiller-près-Lauterbourg.

Je commencerai ce mot en rendant hommage à Francis MONTMAUD, disparu tragiquement le 10 janvier 2014. Nous ne devons pas l'oublier. J'ai aussi une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés en 2014.

En ce début d'année, les événements qui se sont succédés nous ont fait comprendre que notre liberté était essentielle dans ce monde de tourments et de bouleversements. Merci à tous ceux qui ont été solidaires des rassemblements organisés sur la commune et en France. Pensons aux femmes et aux hommes qui sont morts parce qu'ils défendaient la liberté d'expression, la liberté de penser, la liberté de croire. Restons vigilants, apportons notre soutien à tous nos services de protection nationale ; nous les félicitons pour leur dévouement.

NOUS SOMMES TOUS CHARLIE

Depuis le dernier bulletin municipal paru en juin, le conseil a travaillé pour tenir ses engagements. Comme je vous l'écrivais, la résidence du cèdre a demandé un effort financier important sur le budget communal 2014, la participation de la commune à l'équilibre budgétaire a été de l'ordre de 230 000€, le compte administratif nous donnera bientôt le chiffre exact.

Les travaux prévus se sont concrétisés tels que la réhabilitation du terrain de tennis, la réfection de la voirie et des trottoirs au lotissement « des Garennes », la viabilisation du nouveau lotissement « des Bouguillons » qui devrait être terminée à la fin du 1^{er} semestre après l'extension des réseaux d'assainissement et pluvial réalisée début 2015. Les personnes intéressées par l'acquisition d'une parcelle peuvent mettre une option en s'adressant à la mairie. Au village de Puifférat, nous avons procédé à la mise aux normes de l'assainissement par la création d'une mini station. Beaucoup de travaux ont été réalisés en régie par l'équipe technique qui nous a permis de faire de grosses économies.

J'en profite pour saluer le travail de l'ensemble de nos employés municipaux.

Suite à la menace de fermeture d'une classe de 6ème au collège à la rentrée 2014-2015, l'ensemble des acteurs (parents d'élèves, enseignants, élus et citoyens ordinaires) a réussi par les actions menées à la conserver.

Début 2015, une panne importante de la chaudière de l'école maternelle nous a obligés à la remplacer en urgence ; nous en avons profité pour effectuer la mise aux normes de la chaufferie.

Pour 2015, au vu des contraintes budgétaires, les travaux suivants sont envisagés avec des priorités :

- 1) le raccordement du réseau d'assainissement et pluvial du lotissement « les Bouguillons » à la conduite principale ;
- 2) l'installation d'un groupe électrogène à la Résidence du Cèdre afin d'être en conformité avec la réglementation ;
- 3) la 2ème tranche des réseaux d'assainissement et pluvial ainsi que le remplacement de la conduite d'eau (260ml) avenue Charles Ferrand ;
- 4) l'isolation des combles des bâtiments des classes de CM1 et CM2, de l'école maternelle et de la Résidence du Cèdre ;
- 5) la réfection en enrobés de la cour des CM1-CM2 ;
- 6) l'acquisition du terrain de Mlle Bernard qui jouxte le stade du collège ; sans oublier des travaux d'amélioration d'écoulement des eaux dans nos villages.

Je souhaite remercier, les présidents, les membres des bureaux, les bénévoles des associations qui participent activement à l'animation de la vie communale ainsi que nos commerçants et artisans qui dynamisent notre commune.

Le conseil municipal vous invitera à une réunion publique courant mars/avril qui nous permettra d'échanger sur les projets 2015 et de vous présenter les budgets de la commune et de la Résidence du Cèdre.

Je termine mon propos en remerciant tous ceux qui m'accompagnent dans ma mission de maire, pour le bon fonctionnement de notre commune et renouvelle à tous, mes meilleurs vœux.

Le Maire
JOUANNY Alain





LE CONSEIL MUNICIPAL



Nathalie
LABARRE
Maire adjoint



Amédée
MAILLASSON
Maire adjoint



Josiane
LABORDE
Maire adjoint



Bernard
GRIFFON
Maire adjoint

TOUS UNIS
POUR
SAINT
SULPICE-LES-
FEUILLES



Alain JOUANNY
Maire



Jessica
SERETNY
Conseillère
déléguée



Michel
QUÉRAUD
Conseiller
délégué



Marie-Louise
DRU
Conseillère



Yves
ELIE
Conseiller



Michelle
ALBIERO
Conseillère



Jacques
VALLAUD
Conseiller



Christiane
GRANDIN
Conseillère

BIEN VIVRE
À
SAINT-SULPICE



Hervé
BERNARD
Conseiller



Monique
PINARDON
Conseillère



Michel
DONY
Conseiller

Permanences des Elus

(sur rendez-vous)

<u>Maire</u>	JOUANNY Alain:	Mercredi, Vendredi, Samedi (matin)
<u>1ère Adjointe</u>	LABARRE Nathalie:	Lundi (après 16h30), Mardi (après 16h30), Mercredi (après 16h30), Jeudi (après 16h30) Samedi (matin)
<u>2ème Adjoint</u>	MAILLASSON Amédée:	Lundi (matin), Mardi (matin), Jeudi (matin), Vendredi (matin)
<u>3ème Adjointe</u>	LABORDE Josiane:	Mercredi, Jeudi
<u>4ème Adjoint</u>	GRIFFON Bernard:	Lundi (matin), Jeudi (matin)
<u>English Office:</u>		

Time slots on Wednesday afternoons (14h - 16h) have been set aside for anyone who needs help with forms or needs information, *Contact the mairie for an appointment (other times are available on request)*

Les horaires du secrétariat:

Du Lundi au Vendredi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

05.55.76.73.32

st.sulpice.les.feuelles@wanadoo.fr ou com.sslf@orange.fr

Actualités Saint Sulpice les Feuilles: www.facebook.com/saint.sulpice.les.feuelles

Conseil Municipal des Jeunes: www.facebook.com/CMJSSLF87



TELETHON



A l'occasion de la journée nationale du **TELETHON** la municipalité et les associations du Foyer Rural et du Loisir Créatif ont organisé une randonnée pédestre d'environ 5km. Une quarantaine de marcheurs a effectué cette boucle autour de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

A son retour, devant la mairie, un vin chaud et des gâteaux étaient servis près d'une urne qui recueillait les dons.

Le lendemain, au marché de Noël, une collecte a été aussi effectuée.

Le montant recueilli lors de ce week-end est de 796.10 euros.

Nous remercions les généreux donateurs ainsi que les personnes qui nous ont aidés à l'organisation de ces journées.

La Transe Gaule

Tous les ans, la Transe Gaule passe par Saint-Sulpice-les-Feuilles. C'est la 9ème étape de cette course à pied de grande endurance.

Le départ a eu lieu le 12 août à Roscoff (Finistère). Ils étaient une bonne trentaine d'athlètes dont 9 femmes à suivre ce parcours et ces 19 étapes. L'arrivée s'est déroulée à Gruissan-plage (Aude) le 30 août après avoir parcouru 1.190 km, soit 65 à 75 km par jour en moyenne.

Le 20 août, Amédée Maillasson, adjoint au maire, les attendait place de l'Église à Saint-Sulpice-les-Feuilles pour les accueillir après leur étape de 63km.

Le soir, la commune offrait l'hébergement à tous à la halle des sports au Complexe Sportif du Mondelet. Le lendemain ils sont repartis à 6h30 pour continuer leur parcours en direction de Bourganeuf. En tout, ils ont traversé 16 départements sur 5 régions : la Bretagne, l'Anjou, le Limousin, l'Auvergne et le Languedoc-Roussillon.



Cérémonie pour le centenaire de la guerre 1914-1918

115 morts pour la France

Devant la mairie, un arbre est placé, sur lequel sont accrochés 115 drapeaux tricolores en hommage aux 115 jeunes de la commune, morts pour la France, au cours de la guerre 1914/1918. Au pied de l'arbre, trois pupitres sur lesquels sont inscrits le nom des 156 jeunes, morts pour la France, dont ceux des communes des Grands-Chézeaux et de Mailhac-sur-Benaize. Cet arbre et ces pupitres ont été fabriqués par les employés municipaux.

Lundi 18 août à 18 h 30, une commémoration du centenaire du début de la Première Guerre mondiale a eu lieu devant la mairie. Cette manifestation était organisée par l'association des Anciens Combattants et le conseil municipal. Une exposition a été inaugurée à cette occasion dans la salle du conseil.

Alain Jouanny, le Maire, a remercié toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette commémoration. Trois membres du conseil municipal des jeunes ont lu les noms des soldats inscrits sur le monument. En leur mémoire, nous avons entendu la sonnerie aux morts et avons observé une minute de silence.



Exposition 1914-1918



Une exposition dans la salle du conseil de la mairie de Saint-Sulpice-les-Feuilles a eu lieu au mois d'Août sur l'histoire de la Première Guerre mondiale. Plusieurs habitants de la commune ont prêté des objets de cette époque qu'ils gardaient précieusement. Cette exposition a été organisée et mise en place par la municipalité, les anciens combattants, les historiens de notre commune.

Cette exposition a connu une très bonne fréquentation de la part des habitants de la commune et des communes avoisinantes, des vacanciers et de quelques touristes.

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont investies pour la réalisation et la réussite de cette exposition.



Résultats du concours « maisons fleuries »

Maisons :



1er prix Mme PHILIPPON Rolande



2ème prix Mme MARGOT Marie-Thérèse



3ème prix Mme CHEVAL Janine

Balcons/terrasses/fenêtres :



1er prix Mme GRANDJEAN Jeanne



2ème prix Mr et Mme JOUANNY Jean

Ferme :



1er prix Mme DUCHENE Laurence

Résultats du concours « décorations de Noël »

Maisons :



1er prix Mr BARBARIN Bernard



**2ème prix
Mme JOSSE Cécile**



**3ème prix
Mme MARGOT Josiane**

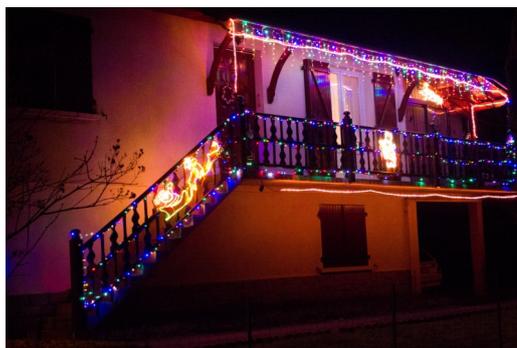
Balcons/terrasses/fenêtres :



1er prix Mme PREVET Nathalie

2ème prix

Mr CHEVALIER Robert



3ème prix

**CLOUET Myriam,
BECK Dorian,
JORIS Candice**



Commerces :



1er prix Mme JOLY Nathalie



**2ème prix
Mme LIGNEAU
Nadine**

**3ème prix
Mme TAN
Laurence**



L'école de football d'AVENIR FOOT 87 regroupe 147 licenciés des clubs de L'ENTENTE ARNAC-LA-POSTE / SAINT-HILAIRE-LA-TREILLE et de L'AMICALE SPORTIVE DE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES (49 jeunes filles et 98 garçons). L'effectif est en hausse de 18 % par rapport à la saison dernière.

En fonction des catégories d'âges (de 5 à 16 ans), les entraînements ont lieu le mardi soir ou le mercredi soir, ce qui génère beaucoup d'animation sur les stades municipaux d'Arnac, de Saint-Hilaire et de Saint-Sulpice ! Par petits groupes, sous la houlette de leurs éducateurs, les enfants participent aux ateliers d'apprentissage afin de développer leurs qualités physiques, techniques et tactiques. L'encadrement est assuré par 7 éducateurs diplômés et 25 assistants éducateurs. Bien entendu, les portes sont toujours ouvertes à toutes les bonnes volontés qui voudraient encadrer nos « jeunes pousses ».

Les samedis après midi, 14 équipes sont engagées dans les compétitions du District de la Haute-Vienne et de la ligue du Centre-Ouest. Une nouvelle équipe féminine U10-U13 a été créée au début de la saison, désormais le club compte 5 équipes de jeunes filles. Les joueuses d'Avenir Foot 87 résident dans quatorze communes. Le développement du football féminin en milieu rural est un facteur de dynamisme et d'intégration sociale.

Les résultats marquants de 2014 : Les U13-1 sont champions de la Haute-Vienne en Excellence et ils sont finalistes du Challenge Adrien LACORE. Les U11-1 sont finalistes du Challenge Henri GUÉRIN pour la Haute-Vienne.

L'organisation des manifestations :

- Le déplacement organisé pour assister au match de 2^{ème} division Châteauroux-Lens au mois d'avril a remporté un vif succès ! 3 autocars pour 140 spectateurs !
- Le tournoi U11-U13 de l'Ascension au Stade du Mondelet à Saint-Sulpice-les-Feuilles a connu une belle réussite : 12 équipes U11 et 12 équipes U13 étaient engagées soit 250 joueurs. Trois départements étaient représentés : la Creuse, l'Indre, la Haute-Vienne. L'US Beaune-les-Mines et la J.A. Isle se sont approprié, pour un an, les trophées des challenges U11 et U13.
- Au mois de juin 2014, l'équipe des U15 encadrée par ses éducateurs (Pascal et Fabrice) a effectué un voyage à Liverpool.
- La fête de l'École de Foot le 28 juin 2014.
- Le loto du 14 décembre 2014 à la Salle des Fêtes de Jouac a été très convivial. Nous adressons tous nos remerciements aux 200 généreux participants pour leur précieuse aide financière.

Saison 2013-2014-l'équipe U11-1



Saison 2013-2014 - l'équipe féminine U14-U17



AVENIR FOOT 87 remercie les municipalités, la communauté de communes et les différents sponsors sans oublier tous les parents bénévoles pour leur contribution au bon fonctionnement de l'école de foot.

Bonne et heureuse Année 2015 !



Amicale Sportive

Saint-Sulpice-les-Feuilles



L'année sportive 2013-2014 s'est achevée par l'accession de l'équipe fanion à la 2ème division après seulement une année en 3ème Division. L'équipe B qui évoluait en 4ème division s'est maintenue dans sa catégorie grâce à un groupe très soudé.

Ces bons résultats laissaient présager une future saison ambitieuse, malheureusement certains joueurs et dirigeants décidaient de quitter le club. Toutefois, le bureau n'a pas baissé les bras, la fidélité des cadres et le retour d'un joueur attaché au club a permis de repartir de l'avant.

Aujourd'hui, le club se compose de 2 équipes séniors et compte 120 licenciés grâce au développement exponentiel de l'école de foot. Cette saison, l'objectif de l'équipe première est de se maintenir en 2ème division, puisque actuellement elle occupe la 7ème place. L'équipe B devrait jouer les premiers rôles dans une poule largement à sa portée, en ce moment, elle est à la 5ème place. Le club souhaite un prompt rétablissement aux blessés en espérant les voir revenir très vite sur les terrains.

Enfin, le club ne pourrait subvenir à ses charges financières (frais engagements, district, ligue, arbitre...) sans le soutien de la municipalité, des artisans et commerçants qui contribuent à notre budget, nous tenons à les en remercier chaleureusement.

En cette fin d'année, l'ensemble du bureau vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2015.



Carnet de voyage - Séjour à Liverpool

Un rêve qui devient réalité



Les joueurs de l'équipe de foot (entente Saint Sulpice les Feuilles / Arnac la Poste / Saint Hilaire la Treille / Chateauponsac) des 14 – 15 ans ont effectué un voyage à Liverpool en Angleterre, au mois de juin, encadrés par leur entraîneur Pascal Fatras et par Fabrice Van Riet, arbitre de touche.

Du 13 au 16 avril 2014, les jeunes footballeurs ont vu leur rêve se réaliser : se rendre au sein du club mythique de Liverpool. C'est grâce à la maman d'un des joueurs, originaire de Liverpool, et grâce à l'aide de leur coach Pascal Fatras, que ce magnifique voyage a pu avoir lieu.

Le voyage a commencé le 13 juin 2014 à l'Aéroport de Bellegarde à Limoges. Pour la plupart d'entre eux, ce fut d'abord un baptême de l'air, avec une découverte de la cabine de pilotage de l'avion. Ils ont atterri au John Lennon Airport à Liverpool, après environ 1 h 30 de vol.



Aéroport de Limoges



Aéroport de Liverpool

A l'arrivée sur le sol anglais, le club Bleak Hill Rovers qui les recevait a mis gracieusement à leur disposition un minibus avec chauffeur pour toute la durée de leur séjour.



L'entrainement

Après un entraînement avec un des coachs de Liverpool, nos jeunes « footeux » ont disputé deux matchs, comme des professionnels...



Nos apprentis anglais ont également pu découvrir et déguster une nouvelle cuisine...

Mais le plus beau souvenir de ce séjour reste la visite du stade d'Anfield du Liverpool FC (5ème club mondial), où nos jeunes ont pu découvrir :

Les vestiaires



La salle de conférence



La pelouse



Le musée avec ses coupes



Les jeunes footballeurs sont rentrés le 16 juin, après un super séjour de 4 jours outre Manche. Merci au coach pour ce voyage inoubliable, et merci aux communes qui ont participé financièrement à ce projet et qui ont permis à nos petits limousins de réaliser leur plus beau rêve.



Article écrit par Isabelle Van Riet



ASSOCIATION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VEUVES



Je tiens, pour commencer, à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2015 de la part des adhérents et adhérentes.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2014 ont été décorés de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation :

- à Mailhac-sur-Benaize, M. Robert BONNET,
- et à Saint Sulpice-les-Feuilles, M. Eugène LEGER.

Cette cérémonie a été très émouvante dans les deux communes. Une participation importante des enfants : confection de colombes de la paix en papier, poème d' Emile VERHAEREN et l'hymne national chanté par eux. Merci aux professeurs des écoles.

Le samedi 29 novembre notre repas dansant annuel, ouvert à tous, animé par Nicolas VIOLET, suivi par sa traditionnelle pesée de jambon ainsi qu' une tombola, fût un succès. Nous tenons à remercier tous les commerçants de Saint Sulpice pour leur participation à cette tombola.



Le mercredi 10 Décembre, notre Assemblée Générale a eu lieu, un peu houleuse, mais nous sommes arrivés à constituer notre bureau.

Le président
M. DERBRUT Claude

L'association des commerçants et artisans



L'association des commerçants et artisans est heureuse de vous avoir accueillis pour le marché de Noël après un an d'absence.

Nous remercions particulièrement l'association « Lamarinou » pour toute l'aide qu'elle nous a apportée une fois de plus, ainsi que tous les commerçants et artisans qui se sont investis dans l'aboutissement du marché de Noël.

L'association des commerçants et artisans vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015

La présidente
Mme TAN Laurence

ACCA

Nous voici à l'aube de 2015, que le temps passe vite...

À cette occasion, les membres du bureau, ainsi que moi-même, vous présentent leurs meilleurs vœux, tant sur le plan santé que familial pour 2015.

La saison 2013/2014 s'est fort bien achevée. Les grands animaux étaient au rendez-vous : notre quota de chevreuils a été réalisé, et nous avons également prélevé des sangliers, sans oublier un important prélèvement de renards (+ 50) sur la commune.

La saison 2014/2015 commence bien.

En 2014, deux manifestations ont vu le jour :

- Mars : "Repas des chasseurs", repas élaboré par M. DAVID "Le Colombier" qui nous a préparé une succulente "potée limousine", et merci aux femmes de chasseurs pour la fabrication de divers desserts.
- Octobre : "Journée nature et saveur d'automne"; pour cette journée nous tenons à remercier M. le Maire pour nous avoir gardé le chapiteau, ainsi que les employés municipaux qui ont monté des structures supplémentaires.

Ces deux manifestations, pour nous, ont été une belle réussite.
Encore merci à toutes et à tous ceux qui ont participé.
Ces deux manifestations reverront le jour en 2015.

À tous, je souhaite une bonne et heureuse année, faite de joie, bonheur et surtout santé.

Le Président : Michel RENAUD



L'Association du Foyer Rural



L'association du Foyer Rural vit. Quelques activités n'ont pas repris à la rentrée de septembre, mais deux nouvelles ont vu le jour. L'exercice 2013-2014 a été clôturé par l'assemblée générale, le vendredi 10 Octobre, durant laquelle ont été présentés le bilan moral et le bilan financier de l'association. La trésorerie est toujours très saine, et elle reste équilibrée. Pour la quatrième année consécutive, le nombre d'adhérents s'est accru puisque nous totalisons cette année 305 membres, ce qui est très bon signe et montre la vitalité de notre association. Le bureau, les animateurs, le conseil d'administration se dépensent sans compter afin de créer, d'encadrer et d'animer des activités qui attirent encore plus de personnes. Je les remercie chaleureusement pour leur dévouement. Les membres du conseil d'administration et du bureau ont été réélus dans leur totalité, quelques personnes nous ont rejoints au conseil, ce qui est encourageant. Un grand merci à elles.

L'ensemble des activités proposées maintient plus ou moins ses effectifs. Certaines ont cessé :

- l'association du Foyer Rural n'a plus du tout en charge la bibliothèque depuis le 23 septembre 2014. En effet, c'est le Conseil Général qui la gère exclusivement, désormais ;
- le square dance, qui n'avait déjà que peu d'inscrits l'an dernier, n'a pas repris à la rentrée ;
- le tennis de table n'a pu continuer, l'animateur ne pouvant être présent à chaque séance pour raisons professionnelles et aucun autre adulte ne désirant prendre cette responsabilité pour encadrer la dizaine de jeunes. Nous lançons un appel à toute personne volontaire désirant s'investir dans cette discipline.

Mais fort heureusement, deux nouvelles activités ont vu le jour :

- le footing-jogging, le dimanche matin ;
- l'atelier mémoire le jeudi après-midi (les dates sont affichées au foyer rural).

Vous trouverez dans la notice ci-après la liste des diverses activités que vous pouvez pratiquer au sein de notre association, moyennant une cotisation annuelle unique obligatoire de 10 € pour l'ensemble des activités (et une rétribution pour certaines), et le calendrier des diverses randonnées pédestres ou à vélo, soirées et voyage auxquels vous pourrez participer au cours de l'année 2014-2015. Pour que toutes ces activités perdurent, vous êtes invités à rejoindre notre association et à participer à l'une ou plusieurs d'entre-elles. Renseignements directement sur place ou auprès des membres du bureau.

Les différentes soirées, randonnées, journée-détente, au cours de l'année écoulée ont eu beaucoup de succès. Il y règne une ambiance et une bonne humeur remarquables, dues bien sûr aux organisateurs mais aussi et surtout aux personnes qui nous font l'honneur d'y participer. Notre voyage annuel des 23 et 24 août, en Vendée, dans les environs de ST JEAN-DE-MONTS et sur l'île de NOIRMOUTIER, à vélo, auquel ont participé 55 personnes, a été une réussite. L'hébergement était particulièrement agréable et les circuits, quoiqu'un peu longs et parfois dangereux, ont été très appréciés.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre pour partager ces journées dans la bonne ambiance. Consultez notre site internet www.foyer-rural-st-sulpice-les-feuilles.fr et lisez les affiches apposées chez les commerçants, à l'Office de tourisme, à la Mairie et au Foyer Rural, vous informant de nos sorties.

Pour le voyage fin août 2015, ne rangez pas vos vélos car ils vous serviront à nouveau pour faire des balades dans le Tarn et Garonne le long du canal du Midi (mais que certains pourront aussi faire à pied, s'ils le désirent).

Le conseil d'administration du Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.

Le président du Foyer Rural, Alain BRUN.



ASSOCIATION LOISIR CREATIF



Comme chaque année nous profitons du bulletin annuel de la commune de St Sulpice pour présenter notre Association. Cette association a pour but d'exécuter des travaux manuels mais aussi de passer un bon moment et de vaincre cette solitude si pesante.

Les membres de l'Association Loisir Créatif se réunissent tous les lundis après-midi de 13H30 à 17H au Foyer Rural. Le montant de la cotisation reste inchangé soit 10 € pour l'année. Nous remercions la municipalité de St Sulpice-les-Feuilles qui met à notre disposition gracieusement une salle du Foyer Rural.

Tout le travail de l'année a été exposé au marché de Noël de Saint-Sulpice-les-Feuilles, (seul marché que nous faisons) la recette de nos ventes faisant vivre l'Association.

Comme chaque année nous avons aussi confectionné des couvertures en laine et de la layette qui ont été remises à l'Association « Amis sans Frontières » pour être distribuées aux plus démunis. La laine et d'autres fournitures proviennent de généreux donateurs qui se reconnaîtront. Merci pour cette générosité.

Tous les membres de l'Association vous souhaitent une bonne année 2015 et surtout une bonne santé.

La Présidente Yvonne CHEVALIER



L'amicale des sapeurs pompiers

Tout d'abord je voulais vous remercier pour votre accueil chaleureux et votre générosité, lors de notre traditionnel « passage des calendriers ». Cette récolte est fondamentale pour nous car elle permet de payer nos cotisations et assurances, couvertures indispensables à notre activité.

L'ambiance de notre soirée estivale a connu un franc succès, et je suis conscient que nous pouvons encore nous améliorer au niveau du repas pour la soirée qui vous sera proposée en 2015.

L'amicale a fêté sa Sainte Barbe le 3 janvier 2015.

Une assemblée générale extraordinaire a permis de renouveler le bureau. Le nouveau est d'ores et déjà au travail pour maintenir l'ambiance et la bonne humeur qui règne au sein de l'association.

Du côté opérationnel, l'activité se maintient, voir augmente, à l'inverse des effectifs qui diminuent considérablement sur le plan national. Tendence qui se confirme à notre échelle, puisque aucune recrue n'a été enregistrée en 2014.

Ainsi, **RECRUTER** est pour nous un axe indispensable afin de conserver notre proximité, et continuer à intervenir dans les meilleures conditions possibles auprès de la population.

Toute personne volontaire et souhaitant nous prêter main forte est la bienvenue au centre de secours. Pour obtenir des renseignements n'hésitez pas à venir les dimanches matins à partir de 10h.

L'amicale des sapeurs pompiers vous présente ses vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Le président

Mathieu PINARDON

SAINT SULPICE LES FEUILLES

Comité de Jumelage

NEEWILLER PRES LAUTERBOURG



2014 se termine, c'est l'occasion pour les membres du Comité de Jumelage et leur Président de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2015.

Comme annoncé dans les « Feuilles » de St-Sulpice de fin 2013, pour l'Ascension une quarantaine de personnes s'est rendue à Neewiller pour notre 17e rencontre, dont deux couples qui découvraient Neewiller pour la première fois.

Toujours un accueil amical, chaleureux avec des journées très intenses aussi bien dans les familles d'accueil que lors des animations communales.

A cette occasion nous avons fait la visite du musée de l'abri à Hatten, que de souvenirs...

En fin de séjour, lors de la réunion des Conseils Municipaux et du Comité de Jumelage, il a été reconduit nos rencontres tous les deux ans, soit en 2016, nous aurons l'occasion d'en reparler pour accueillir dignement nos amis.

Notre soirée choucroute au Foyer Rural est prévue le Samedi 14 Mars, réservez la date.

Encore une fois, nous vous souhaitons un Joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année, que 2015 soit l'année de vos espérances, bonne santé à vous toutes et à vous tous sans oublier nos amis Alsaciens.

Le Président : Michel DONY

LOU GAIS MARCHOIS

Comme les années précédentes, nous avons participé à de nombreuses sorties en Creuse, Indre et bien sûr en Haute-Vienne.

Le nouveau comité d'animation de LUSSAC-LES- EGLISES nous a réservé un excellent accueil lors de sa soirée barbecue géant qui s'est déroulée le samedi 31 mai. La prestation s'est terminée avec la participation d'un public chaleureux à l'une de nos danses.



Fête de l'artisanat à St Pardoux



20 ans du comité des fêtes à Mouhet



Fête de la St Jean à St Maurice la Souterraine

Cette année, comme beaucoup de groupes, nous avons créé notre site internet. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : groupefolkloriquelougaismarchois.jimdo.com

Les danses folkloriques vous attirent, alors rejoignez nous. En effet, nous sommes à la recherche de nouveaux danseurs et danseuses afin d'étoffer notre groupe et ainsi prétendre à des sorties plus nombreuses. Les répétitions se font au foyer rural le vendredi soir à 21h 00.

Le groupe remercie la commune de St Sulpice-les-Feuilles pour la subvention annuelle qu'elle nous attribue.

Le groupe folklorique, souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2015.

Le Président

Claude LOUIS

Association ISIS

Enfants, ados, vous avez toujours rêvé de danser, chanter, raconter une histoire sur scène ? C'est désormais possible à St Sulpice-les-Feuilles, grâce à l'association de groupe d'animation ISIS qui a ouvert des ateliers de comédies musicales depuis octobre 2014.

Ces ateliers forment un groupe de jeunes tous **les mercredis et vendredis de 17h30 à 19h15**. Le **20 décembre 2014**, le groupe a donné sa première représentation dans une ambiance conviviale, familiale et festive : "**LA MAGIE DE NOËL**". Il présentera leur nouvelle comédie musicale **le samedi 13 juin 2015 à 20h30** au foyer rural de St Sulpice-les-Feuilles.

Alors, si vous aimez voyager, chanter, rêver et rire, ne manquez pas la nouvelle comédie musicale du groupe d'animation ISIS qui mettra tout en œuvre pour créer de la bonne humeur.

Mesdames et Mesdemoiselles peuvent aussi venir danser grâce aux ateliers de danse orientale, proposés également par l'association ISIS. Tous **les vendredis de 19h15 à 20h45**. Une présentation de leur travail se fera également **le 13 juin 2015** au Foyer rural de St Sulpice-les-Feuilles.

Une date à retenir : **le samedi 31 octobre 2015**. Le groupe d'animations ISIS proposera une journée sur le thème d'Halloween, au foyer rural de St Sulpice. Au programme :

- atelier comédie musicale pour enfants et ados
- atelier bricolage
- décoration de la salle
- quête de bonbons chez l'habitant et partage des bonbons
- petit spectacle et boom avec collation et boissons apportées par chaque participant.

De plus, si vous souhaitez animer une soirée, un repas, une fête, un village, un événement quel qu'il soit, n'hésitez pas à faire appel au groupe d'animation ISIS. Il pourra vous proposer différentes comédies musicales adaptées à vos attentes, ou bien encore un spectacle de danse orientale. En plus de cela, il pourra également vous proposer d'animer des ateliers divers pour enfants, ainsi que l'organisation de boudoirs.

Pour toutes informations sur les ateliers et les spectacles, n'hésitez pas à nous contacter au 05.55.60.82.61 ou au 06.31.84.79.78.



Amicale du Cochonnet de la Benaize



Comme chaque année depuis maintenant dix ans, l'amicale du cochonnet se joint à l'équipe municipale pour vous présenter tous nos vœux de bonheur et de santé.

Cette année encore nous allons tenter notre chance en coupe de France. La journée du 14 Juillet va devenir une date institutionnelle et la brocante dans le bourg est toujours très attendue, sans oublier le concours de pétanque et le feu d'artifice.

L'amicale vous présente ses bons vœux pour la nouvelle année;

Le président

Gérard TARTARIN

L'AAPPMA

Cette année 2014 se termine, et il faut bien le dire, une fois encore la saison n'a pas été des plus merveilleuses. Pas de pêche miraculeuse, les conditions météo n'ont pas été favorables au bon moment.

Mais quand même quelques satisfactions.

Nous avons vendu à peu près le même nombre de cartes, nous avons pu effectuer les mêmes empoissonnements, et nos concours de pêche ont eu le succès habituel.

Pour les enfants, la nouvelle organisation des mercredis nous a posé problème, nous n'avons pu faire qu'une séance d'initiation avant le critérium. Un critérium qui a vu la participation de 14 espoirs et de 5 cadets, un peu moins bien que d'habitude. Mais il faisait un temps exécrable avec beaucoup de vent. Nous ferons mieux en 2015.

Les moniteurs de pêche de la fédération sont venus à l'école élémentaire, afin d'expliquer les pratiques à effectuer quand on veut devenir un bon pêcheur.

Au mois de septembre, la fédération est venue faire une pêche électrique sur le Glévert, résultat : plus de 200 poissons sur 100m et un bon pourcentage de petites truites fario. Ne désespérons pas de nos rivières !

Pour 2015 : L'empoissonnement sera le même. Les concours se tiendront à Lavaupot jeudi 14 mai jour de l'Ascension et dimanche 5 juillet à Mondon. Pour les jeunes, nous vous avertirons en temps opportun.

Je profite de ce bulletin pour remercier le conseil général, la mairie, les banques et assurances ainsi que les commerçants et artisans de Saint-Sulpice pour l'aide qu'ils nous apportent grâce à leurs lots.

Pour 2015, un changement important : nous perdons un dépositaire pour la vente des cartes. Mme Michelet à Cromac ne possède pas internet et de ce fait elle ne peut plus vendre de cartes de pêche.

Je profite de ces lignes pour la remercier de toutes ces années passées à nous rendre ce service bénévolement.

Donc, pour les cartes de pêche, il faudra vous adresser à St Sulpice chez Ophélie (tabac loto), ou au syndicat d'initiative ou vous pourrez régler par chèque ou espèces. Sinon dans les points internet de vos mairies sur le site « cartes de pêche.fr » et depuis chez vous sur le même site, avec votre carte bancaire.

Un autre changement, le parcours loisir raccourcit, car la fédération désire des parcours de 3kms maximum. Le nouveau parcours sera du pont de Maillason au pont de Mailhac.



L'année se termine, les cartes 2015 seront en vente à partir du 15 décembre.

Tous les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une très BONNE ANNEE 2015.

Le Président

Le Bad St Sul Club

Le début de la saison 2014/2015 du club de badminton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, le Bad St Sul Club, a bien commencé. Le nombre de licenciés n'est pas très élevé (12 adultes et 11 enfants) mais la bonne humeur et la convivialité sont de la partie.

Nous avons engagé une équipe en D3 pour les championnats interclubs pour la 3ème saison consécutive. Cette année encore les résultats sont prometteurs.

Ce sera avec grand plaisir que nous vous accueillerons pour venir essayer ce sport qui reste facile à pratiquer, que l'on soit débutant, sportif ou compétiteur.

Les entrainements ont lieu le lundi et le mercredi de 19h à 21h pour les adultes et le vendredi de 18h à 19h30 pour les enfants.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2015.



Le président

Fabien BRISSIAUD

Club de Volley



La saison 2013-2014 a vu évoluer deux équipes dans notre club qui ont terminé le championnat UFOLEP avec des réussites un peu diverses et un classement en demi teinte.

Pour la saison 2014-2015, en raison du départ d'un certain nombre de joueurs qui ont choisi d'aller porter le maillot d'autres clubs, le CVSS n'a pu engager qu'une seule équipe. Aussi en ce début de compétition, beaucoup de réglages sont encore à effectuer avant de pouvoir renouer avec le succès.

De même, nous lançons un appel à tous ceux qui seraient intéressés par cette activité, sportive mais aussi distrayante, pour qu'ils viennent nous rejoindre et grossir nos rangs à la halle des sports de St Sulpice-les-Feuilles, le vendredi à 20h30.

Un tournoi annuel est organisé chaque veille de l'Ascension.

En cette fin d'année 2014, les volleyeurs de St Sulpice-les-Feuilles adressent à tous, leurs meilleurs souhaits pour l'an nouveau.

Le Président
Frédéric AUGROS

Le Secrétaire
François AUFAURE

Le Vice Président
Jean VERBOIS

La Trésorière
Delphine DURANT

ASSOCIATION LAMARANOU

L'année 2014 a été riche en activités pour notre association et nous allons vous en faire le résumé en quelques lignes.

Le fleurissement a été une fois de plus une raison de nous rencontrer et de rehausser l'image de notre village. Des parterres richement composés ont été mis en place par les habitants aux mains vertes. Si le carnaval des enfants n'a pas eu l'écho souhaité, la partie de pêche organisée en mai, a quant à elle, remporté un vif succès. Enfants et adultes se sont affrontés dans une compétition qui a été remportée par la plus jeune du village...

La fête des voisins organisée en juin a elle aussi, été une vraie réussite.

Plus de 50 personnes ont pu apprécier le repas gaulois qui avait été préparé à cette occasion. Le beau temps était de la partie et tout le monde a pu apprécier cette « assemblée ».

En octobre et novembre, les activités ont été poursuivies par la mise en place de décorations d'Halloween. Là encore, les zombies et sorcières sont apparus dans le village, pour la joie des plus petits et des plus grands.

Enfin, à l'issue de son assemblée générale annuelle, il a été décidé de reconduire la décoration du village pour les fêtes de fin d'année. Nombreux ont été ceux qui se sont investis dans la création de ces décorations « artisanales » qui n'ont rien à envier aux grandes villes. Comme quoi, on peut faire de belles choses quand se retrouvent, inventivité, mains habiles, envie et bonne humeur.

Bien entendu nous vous invitons à venir visiter ces décorations et nous espérons que cela donnera des idées.

Cette année, l'association LAMARANOU sera présente au marché de Noël, pour continuer à se faire connaître et participer également à la vie de notre commune.

Nous tenons particulièrement à remercier toutes les personnes, artisans, commerçants, entreprises et surtout la municipalité, qui nous ont aidés à développer nos projets et nous ont apporté leur soutien. Merci à vous toutes et à vous tous.

Il est temps de conclure et l'Association LAMARANOU ne saurait terminer sans vous souhaiter une bonne et heureuse année. Que 2015 vous apporte joie santé, travail et prospérité.

Le Président.





Secours Populaire

« Tout ce qui est humain est nôtre »

Le Secours Populaire français est né en 1945 en tant qu'association à but non lucratif, qui a été déclarée grande cause nationale et qui lutte contre la précarité et l'exclusion en France et dans le monde.

Le Secours Populaire sera toujours là où la misère fait rage, notamment dans nos provinces. Oui les années passent et malheureusement de plus en plus de personnes de tous âges, de tous bords tombent dans la précarité suite à des aléas de la vie. Il n'y a pas que dans les grandes villes que les gens manquent de tout. Dans nos bourgs, nos villages, les familles ont de plus en plus de mal à se loger, se nourrir, se soigner, se déplacer pour consulter un spécialiste et également pour se chauffer - le bois, le fioul coûtent de plus en plus cher -. Comme chaque année les bénévoles du Secours Populaire vont se mettre en « quatre » pour aider, écouter et apporter le plus possible à ceux qui souffrent du manque de moyens.

Le Secours Populaire rencontre aussi bien des difficultés pour tenir bon, car les subventions sont de plus en plus réduites. Bien sûr il faut être optimiste, mais soyons réaliste, avec la conjoncture actuelle dans beaucoup de foyers ce ne sera pas la fête, ni la joie et beaucoup de « souliers devant les cheminées » seront vides ou presque le 25 décembre au matin. Malgré tous nos efforts, nous avons du mal à lutter. Mais il ne faut pas baisser les bras, le Secours Populaire sera toujours aux côtés des plus démunis avec tous ses bénévoles qui donnent leur temps et leur cœur, et qui cherchent par tous les moyens à améliorer les situations et le quotidien. Allez, battons-nous tous ensemble et faisons fuir les ennemis que sont la précarité et la misère !

Chers amis le Secours Populaire vient à vous le 2^{ème} jeudi de chaque mois avec le Solidaribus :

Mailhac-sur-Benaize de 10 heures à 11 h30
Saint-Hilaire-la-Treille de 13 h 30 à 15 heures
Arnac-la-Poste de 15 h 30 à 16 h 45

Auprès des bénévoles du Secours Populaire et à bord du Solidaribus vous trouverez un accueil convivial et chaleureux, de l'aide alimentaire, des conseils pour vos courriers et démarches auprès de l'administration, ainsi qu'une aide juridique.

Bonne fin d'année à tous et par anticipation meilleurs vœux pour 2015.

Pour le SPF

Jean-Claude Couignoux

Pour nous joindre :
Secours Populaire de la Haute Vienne, 8 rue Fulton, 87280 LIMOGES
Téléphone : 05 55 04 20 00, Téléphone du Solidaribus : 06 03 87 04 99

Secours Catholique

Depuis un peu plus de trois ans nous sommes une équipe de dix bénévoles qui accueillons les familles en grande solitude et en grandes difficultés.

Nous les recevons le vendredi après-midi, de 13h45 à 16h00 dans les locaux du presbytère, prêtés gracieusement par le Père Xavier DURAND.

Le nombre des accueillis ayant beaucoup augmenté, nous avons été obligés de constituer deux groupes et de les recevoir une semaine sur deux.

Nous accueillons actuellement plus de 40 familles.

Nous privilégierons d'abord l'écoute autour d'un café et de petits gâteaux, puis nous leur remettons des colis de nourriture que nous sommes allés chercher, le matin même, à la Banque Alimentaire de Guéret.

Depuis l'année dernière, deux de nos bénévoles font partie de la commission des aides, chargée d'accorder un soutien financier aux plus démunis et nous nous occupons également du micro-crédit, pour lequel la Creuse est un département pilote.

Le 21 décembre, nous organisons à la Maison des Loisirs (ex Foyer Rural) un repas de Noël préparé par les bénévoles ; ainsi accueillants et accueillis se retrouvent pour un moment festif et convivial.

La responsable : Agnès THOMAS

Place de l'église, Presbytère Tél. : 06 08 49 35 82



CROIX-ROUGE française **Unité Locale de St-Sulpice**

Siège : 2, rue du Stade à St-Sulpice-les-Feuilles

L'unité locale de la **CROIX-ROUGE de St-Sulpice-les-Feuilles** s'occupe de l'action sociale sur tout le **territoire du canton**. Nous sommes aussi une **Antenne** du plan départemental d'urgence de la Croix-Rouge déclenché par la Préfecture en cas de nécessité.

La **VESTIBOUTIQUE** ouverte à **TOUS** présente un grand choix de vêtements d'occasion **en bon état** pour **tous âges** et presque pour **toutes circonstances**, à **prix très modiques**. Cette année la municipalité de **ST-SULPICE-les-FEUILLES** nous a octroyé deux pièces supplémentaires, ce qui nous permet de faire une meilleure présentation. Nous l'en remercions.

Cette année comme les précédentes, l'**ASSOCIATION MAXIMUM** nous a accueillis dans ses locaux lors de portes ouvertes, ainsi de nouvelles personnes ont pu faire connaissance avec la Croix-Rouge.

Lors des **MANIFESTATIONS LOCALES** (Foires, Marchés de Noël) les enveloppes de tombola que nous proposons rencontrent toujours un grand succès. **Merci à Tous**.

Ces fonds collectés ici et ailleurs nous permettent de mener à bien des actions de **SOLIDARITE** :

Aides financières ponctuelles en participant au règlement de factures d' E.D.F, chauffage et autres.

Aide alimentaire d'urgence sous forme de bons d'achats dans les magasins agréés.

Départ en vacances . Depuis 6 ans nous permettons à une ou deux familles de partir une semaine au bord de la mer . En 2014 nous n'avons pas pu comme les années précédentes faire partir une famille du canton en vacances, ce n'est que partie remise pour l'année 2015.

BONNE ANNEE 2015 à TOUS

La Présidente : Mady BONNET



CROIX-ROUGE française de la HAUTE-VIENNE

Le vendredi 13 juin nous avons commémoré l'intervention des **SECOURISTES** de la **CROIX-ROUGE Française** de Limoges à **ORADOUR-sur-GLANE**, juste après le massacre du 10/6/1944. La Municipalité de **St-Sulpice-les-Feuilles** était représentée par Jessica SERETNY qui a pris les photos de la cérémonie.





30ème saison hivernale des Restos du Cœur

Notre association, encore un an de plus, et 30ème hiver. Pourtant pour cet « anniversaire » que nul n'a envie de fêter, le constat est celui d'une aggravation dramatique de la situation économique et sociale. Nous nous attendons à un pic de fréquentation important, Coluche n'a certainement pas imaginé que son idée prendrait une telle ampleur. Un échec pour notre société qui n'a pas trouvé comment résoudre cette situation qui perdure. Mais aussi un grand succès de solidarité dans notre pays. Cette solidarité représente, **50% de notre budget**, de dons de particuliers et de mécénat. Sans cette générosité, les Restos ne pourraient pas faire face à la situation et poursuivre leurs actions. Ces dons constituent l'essentiel de nos ressources, et nos besoins n'ont jamais été aussi considérables.

20 Millions d' € proviennent des concerts des Enfoirés et vente des CD.

L' **Aide Européenne**, complétée par l'aide de notre gouvernement, est prolongée jusqu'en 2016.

Malgré cette grande solidarité, nous sommes inquiets pour cette année. Les Restos demandent aux pouvoirs publics d'autoriser le don des produits agricoles ne pouvant être mis sur le marché. Partout aux Restos, les critères d'accueil doivent rester les mêmes. Pour trouver ensemble des solutions aux difficultés et répondre aux questions, les 67600 bénévoles des restos sont préparés et déterminés pour y répondre, cette année encore. Selon la cour des comptes, la charge de travail des bénévoles représente 193 Millions d'€.

Qu'ont fait les Restos en 2013-2014, et que feront-ils en 2015 ?

130 Millions de repas ont été servis l'hiver dernier, 1.000.000 de personnes accueillies, et 40000 bébés de moins de 18 mois, dans les 2400 centres. **Les Restos du cœur de la Haute-Vienne**, au cours de l'hiver 2013/2014, ont servi dans 17 centres, **370597** repas en faveur de **2540** familles.

Le Resto de Saint Sulpice-les-Feuilles est ouvert du 25 novembre 2014 au 10 mars 2015. Nous accueillerons les familles du canton **le mardi matin de 9 à 11h45. Les inscriptions sont prises en compte tout au long de la saison d'hiver.**

A la première distribution nous avons servi **411 repas**, au bénéfice de 31 familles/ 61 personnes, mais aussi les repas et fournitures pour 4 bébés. Encore cette année, le Père Noël n'oubliera pas les enfants. L'été dernier, nous sommes venus en aide à **102 personnes. Comme chaque année, le contrôle « strict » des ressources**, confirme que nos « participants » sont en grande difficulté.

Cinéma

Pour tout le canton, nous pouvons bénéficier de la projection des derniers films, le deuxième vendredi de chaque mois, à la Mairie d'Arnac-la-Poste. **Les places sont offertes par les Restos, à toutes les familles en difficulté, qui le demandent.**

Le Jardin de Saint Sulpice

Cette année, le « **Jardin du Cœur** », au centre du bourg, mis gracieusement à notre disposition, a été le théâtre de méfaits graves, qui nous ont contraints, avec regrets, à cesser cette activité..

Nous exprimons, toutefois, notre gratitude aux entreprises **VIOLET, GAMB VERT** et **DUMY** et à L'Association **MAXIMUM**, pour leur générosité. Le Resto de Saint Sulpice-les-Feuilles remercie chaleureusement les maires des communes du canton, le Conseil Général et toutes les personnes apportant leur soutien toute l'année.

Pour nous aider, vous pouvez adresser vos dons au « Restos du Cœur de la Haute Vienne » 4, rue de la Céramique à Limoges. Les donateurs recevront un reçu fiscal, à joindre à la déclaration d'impôts. Les dons des particuliers aux Restos du cœur bénéficient d'une réduction d'impôts de 75%, jusqu'à 526 €. Au-delà, et dans la limite de 20 % des revenus imposables. La défiscalisation est encore de 66% avec report de l'excédent sur les cinq années suivantes.

Par exemple :

Lorsque vous donnez 30 €, vous déduisez 22,50 € de vos impôts, il ne vous en coûtera que : 7,50€

agenda ... agenda... agenda ...agenda ...agenda ...agenda ...agenda ...agenda ...agenda ...agenda ...agenda...agenda...agenda...agenda...agenda...agenda...

Un recueil de nouvelles « 13 A tables » écrit par les plus grands Auteurs français actuels, est mis en vente au profit des Restos, au prix de 5€.

Objectifs de « Pocket », un million de repas offerts en atteignant 300.000 exemplaires vendus.

Le 12 décembre sur TF1 soirée unique à 20h55, animée par Michèle Laroque et Kad Mérad

Concert des Enfoirés à Montpellier du 21 au 26 janvier 2015

En mars : collecte nationale

Soyez aux Rendez-vous... !

Sans Coluche les Restos n'existeraient pas

Sans Vous les Restos n'existeraient plus

On compte sur Vous

L'équipe des bénévoles :

Alison, Annie, Christian, Corinne, Evelyne, Janine, Marie-France, Maryse, Monique et Nicole vous remercient tous, du fond du cœur et vous souhaitent une belle et très joyeuse Année.

Activités et animation à la résidence du Cèdre 2014

Janvier

Epiphanie

Février

Sortie à Chateauponsac

<<chorale de Buisnière Poitevine et dégustation de crêpes>>

Activités cuisine (crêpes)

Activités cuisine (préparation soupe légumes)

Mars

Activités cuisine (beignets aux pommes)

Avril

Activités manuelles (préparation décoration pour Pâques)

Activité jardinage (bouturage de géranium)

Mai

Composition florale de muguet

27 Mai LOTO (avec lots, dons des commerçants que nous remercions)

Juin

Jardinage (plantation petits légumes dans notre jardin) tomates, haricots verts, radis

Chants (fête de la musique)

Juillet

8 Juillet (sortie à Tersannes, cueillettes de fraises, préparation au sucre dégustation avec une crêpe)

Activités cuisine (clafoutis aux cerises)

Septembre

12 Septembre barbecue avec résidents, familles, membres du CCAS, animé par Christophe

Octobre

Cueillette de châtaignes, préparation et dégustation

Novembre

Sortie au restaurant à la Grange de la chaume

Préparation déco Noël

Décembre

LOTO avec les résidents de Chateauponsac (avec lots. Nous remercions le CCAS pour les dons)

Chorale (Mélodia)

Nicolas VIOLET et son accordéon

Avec toutes ces activités, nous faisons aussi de la gym douce, des ateliers mémoire, des jeux, des chants, des activités manuelles (tricot, découpage et collage pour réalisation de tableaux).





Acmd



Association Cantonale de Maintien à Domicile de **Saint-Sulpice-les-Feuilles**

L'ACMD s'adresse aux personnes âgées et handicapées dans le but de les aider dans la vie quotidienne. L'ACMD agit en qualité de mandataire, c'est-à-dire qu'elle peut sélectionner et proposer du personnel intervenant à votre domicile dont vous devenez l'employeur. Notre service gère les formalités administratives liées à cet emploi.

Le personnel peut réaliser différentes tâches de la vie courante par exemple :

- effectuer des courses,
- préparer, réaliser et aider à prendre les repas,
- entretenir le logement, le linge,
- aider au lever, au coucher, à la toilette (non médicalisée), à l'habillement, aux déplacements,
- effectuer des gardes jour et nuit sept jours sur sept...

Notre service mandataire d'aide au maintien à domicile s'engage à :

- proposer du personnel adapté à votre situation,
- déterminer avec vous les missions et tâches de votre employé, afin de répondre à vos attentes et vos besoins,
- organiser avec vous la mise en place et le suivi des interventions....

Pour tous les renseignements et la mise en place de ces services, vous pouvez prendre contact avec **Sarah GOMEZ du lundi au vendredi** 9h00-12h00, 13h15-16h15 sauf le mercredi après-midi au Centre médico-social : 2 Rue du Stade de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Tel : 05 55 76 79 49

Bonne année 2015 à tous.

Le Président : Yannick Vittu

LES AMBULANCES DROCHON ont changé de propriétaire.

Marie FAURIE a pris la direction de la société.

Toute l'équipe reste à la disposition de sa clientèle .

Le bureau, l'accueil et l'ensemble des services funéraires sont installés : 5 Impasse des Bouguillons à St Sulpice-les-Feuilles .

Brigitte, Emmanuelle, Florence, Nancy, François, Thierry et Marie vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015.



MAXIMUM

**COLLECTE D'ENCOMBRANTS
ELECTROMENAGER D'OCCASION
BRIC à BRAC**

Veillez trouver ci-dessous les dates de collectes pour l'année 2015 :

- Mercredi 18 Février
- Mercredi 22 Avril
- Mercredi 17 Juin
- Mardi 18 Août
- Mercredi 28 Octobre
- Jeudi 03 Décembre

Tel : 05.55.76.22.78

E-mail : maximum87@orange.fr



Ecoles maternelle et élémentaire

En septembre, 155 enfants ont repris le chemin des écoliers à l'école de Saint-Sulpice-les-Feuilles.

L'école compte 7 classes :

- Classe Petite Section et Moyenne Section avec Mme GIRARD
- Classe Moyenne et Grande Section avec Mme LACOUX
- Classe de C.P. avec Mme TIXIER
- Classe de CE1 avec Mme CANDELA
- Classe de CE2 avec Mme LABARRE
- Classe de CM1 avec Mme PAGNAT
- Classe de CM2 avec Mme de BONY et Mme VENNAT LOUVEAU

Emilie VENNAT LOUVEAU travaille aussi avec les CP le jeudi et avec les CE1 le vendredi.

Pour la deuxième année, l'école fonctionne au rythme de 4,5 jours :

- De 9h à 12h et de 13h30 à 15h15 les lundis et vendredis.
- De 9h à 12h et de 13h30 à 16h15 les mardis et jeudis.
- De 9h à 12h le mercredi.

L'accueil dans la cour a lieu à partir de 8h50 et 13h20.

Des **activités pédagogiques complémentaires** en groupes restreints d'élèves sont organisées par les **enseignants** les lundis et/ou vendredis de 15H15 à 16h15.

La **municipalité** a organisé diverses activités gratuites et facultatives sur le **Temps d'Activités Périscolaires** le lundi et le vendredi de 15H15 à 16H30.

Commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale

En 2014 a débuté le cycle des commémorations nationales et internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale. L'éducation nationale prend pleinement part à cet évènement et s'applique à transmettre aux jeunes générations l'histoire et les mémoires de ce conflit.

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale s'inscrit dans plusieurs enjeux mémoriels de première importance : compréhension d'une épreuve qui engagea l'ensemble de la société française, transmission de cette mémoire aux Français d'aujourd'hui, hommage rendu à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie. Enfin, les enjeux culturels et patrimoniaux invitent à appréhender le conflit dans la perspective d'une histoire nationale et européenne partagée. Cent ans après ce terrible conflit, il s'agit pour les Etats européens, d'être porteurs d'un message de paix, afin de contribuer à la construction d'un avenir commun.

Aussi, depuis septembre, les élèves de CM travaillent à la réalisation d'une exposition sur la Grande Guerre qui aura lieu début 2015.

Les C.P., CE1 et CE2 ont mené une réflexion sur le thème GUERRE et PAIX. Puis, à la manière de Clara Halter, ils ont créé un MUR POUR LA PAIX, inauguré le lundi 10 novembre en présence des parents, de Mr le Président des Anciens Combattants, de la Déléguée Départementale de l'Education Nationale et de représentants de la Municipalité.

Le 11 novembre, 80 enfants se sont retrouvés devant le monument aux Morts de Saint-Sulpice-les-Feuilles pour participer à la commémoration de l'armistice en chantant l'hymne national et en offrant leur poème et leurs colombes de la PAIX.

**Bonne année scolaire à tous !
Marie Claire TIXIER
Directrice de l'école**





UN JOUR LES ENFANTS
(Paroles et musique: Mannick)

Un jour les enfants viendront,
Un jour les enfants diront
Qu'ils veulent habiter la terre sans verser le sang
Et qu'ils ne feront pas la guerre quand ils seront grands.
Un jour les enfants viendront,
Un jour les enfants diront
Qu'il faut arracher la guerre jusqu'au fond du coeur
Des hommes et des militaires de toutes couleurs.

Ils vont prendre un oiseau blanc pour passer les frontières
Au nom des autres enfants qui vivent sur la terre
Ils vont réclamer la paix à tous les présidents
Ils vont déclarer la paix au nom de tous les enfants.

Un jour les enfants viendront,
Un jour les enfants diront
Qu'il faut désarmer le monde avant qu'il soit fou

Et que les faiseurs de bombes soient au rendez-vous.
Un jour les enfants viendront,
Un jour les enfants diront
Qu'ils n'ont pas choisi de naître pour trembler sans fin,
De voir sauter la planète au dernier matin.

Ils vont prendre un oiseau blanc...



Le point sur le collège

Rentrée 2014

Un collège dans la réussite, et où il fait toujours bon vivre :

Le Collège Fabre d'Eglantine accueille cette année 163 élèves répartis sur 8 divisions. Sa structure accueillante offre des conditions de travail et d'étude idéales, pour tous (enfants et adultes). Les résultats du **Diplôme National du Brevet** sont très bons (83 % d'élèves reçus), comme à chaque fois supérieurs à la moyenne académique.

Tous nos élèves de 3^{ème} ont eu une affectation (53 % étant admis en seconde générale, les autres soit en 1^{ère} année de bac pro ou de CAP, et en apprentissage).

Le collège continue de proposer l'**accompagnement éducatif**. De l'aide et du soutien sont apportés aux élèves qui en ont le plus besoin, et ceci pour assurer la réussite de tous.

Un collège très vivant qui ouvre ses portes et a des projets :

Le collège participe à différentes activités, qu'elles soient artistiques, littéraires, scientifiques, citoyennes et préventives.

Notre partenariat avec le théâtre du cloître de Bellac continue encore cette année : nous en sommes à la 2^{ème} phase du projet « Harris Burdick » financé par la Fondation de France autour d'un projet d'atelier théâtral et d'écriture pour une classe de 5^{ème}. A la fin de cette 2^{ème} année, les enfants auront écrit et mis en scène une pièce de théâtre qui sera jouée par des acteurs professionnels dans plusieurs villes de France, voire même en Espagne !

De nombreux voyages et sorties pédagogiques sont aussi prévus tout au long de l'année, et ce sur tous les niveaux (ski en 6^{ème}, Espagne en 4^{ème}, Dordogne en 5^{ème}, sorties autour de l'orientation en 3^{ème}, sortie géologique en 5^{ème}, etc.)

Comme les années précédentes, les excellentes relations avec les écoles primaires du secteur permettent une liaison école/collège de grande qualité, qui favorise le suivi et l'intégration des nouveaux élèves de 6^{ème}. Toujours concernant les 6^{ème}, depuis la rentrée, l'évaluation par compétences a été mise en place.

Le collège est toujours à la pointe au niveau informatique (toutes les salles sont équipées d'un vidéoprojecteur et d'au moins un ordinateur ; deux tableaux blancs interactifs et une classe mobile sont également très utilisés). Toutes ces installations ont permis la mise en place de la consultation des cahiers de texte et des notes en ligne, par les parents. Les relevés d'absences se font directement en classe par les professeurs, par voie informatique.

Tout ceci n'a pu se réaliser que grâce à la bonne volonté de tous les personnels (Conseil Général, personnels de la communauté éducative, parents d'élèves, municipalité de Saint-Sulpice-les-Feuilles, Communauté de Communes). Que tous soient vivement remerciés pour leur implication dans le fonctionnement de ce collège qui prouve que l'on peut être rural et à la pointe de la modernité !

Franck BERNARD, Principal du collège



Réseau lecture Brame Benaize

Médiathèque de Saint-Sulpice-les-Feuilles



Modalités d'accueil et d'emprunt

La bibliothèque de St Sulpice-les-feuilles vous ouvre ses portes depuis le 23 septembre 2014. A votre disposition, pour les enfants et adultes, albums, romans, documentaires, bandes dessinées, mais aussi DVD et CD.

L'inscription est gratuite (se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité) et vous donne le droit d'emprunter pour trois semaines : 8 livres, 1 DVD, 2 CD. Vous pouvez aussi bénéficier d'un accès internet « un par jour ».

Horaires d'ouverture au public : mardi de 10h à 12h, mercredi de 13h30 à 17h, vendredi de 16h à 18h, samedi de 10h à 12h.

Les animations

Lors de la quinzaine d'animation du réseau qui se déroule en octobre, un spectacle de contes a été programmé au foyer rural. Plus de 60 enfants et accompagnants ont pu découvrir les histoires de « Paolo Paolino » par Joëlle PASCAL.

Toutes les classes des écoles primaires et maternelles participent au prix littéraire « je lis, j'élis » organisé par la bibliothèque départementale de prêt de la Haute-Vienne et les bibliothèques. Les enfants découvrent des nouveautés littéraires et élisent leur livre préféré.

Egalement, le jeudi après-midi est réservé aux écoles. Chaque classe se rend à la médiathèque une fois par période.

Un partenariat sera également proposé à la maison de retraite en 2015.

Le réseau lecture Brame Benaize est composé à ce jour de 8 médiathèques et bibliothèques. Les bibliothèques de Dompierre et St Georges-les-Landes ouvriront au public au premier trimestre 2015.

Vous pouvez emprunter et rapporter vos documents dans tous les lieux, ainsi que réserver des documents sur d'autres sites et les récupérer dans la bibliothèque de votre choix. Le catalogue des ouvrages est commun.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Arnac-la-Poste		16h-18h	11h-12h	10h-12h		10h-12h
Cromac			14h-16h		15h30-17h30	
Droux		10h-12h	15h-17h			10h-12h
Lussac-les-Eglises			14h-16h		16h-18h	
Magnac-Laval		16h-18h	10h-12h 13h-17h		16h-18h	9h30-12h
St Hilaire-la-Treille		9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
St Léger Magnazeix	14h-16h		14h-16h			10h-12h
St Sulpice-les-Feuilles		10h-12h	13h30-17h		16h-18h	10h-12h

Horaires des Médiathèques et Bibliothèques Brame-Benaize :

Contact Réseau Lecture Brame-Benaize : 05 55 60 60 28 ou 06 82 61 79 16



L'ALSH de Mondon , un lieu éducatif et ludique.

L'Accueil de Loisirs de la Benaize a été ouvert cette année 55 jours pendant les vacances scolaires.

127 enfants âgés de 4 à 13 ans ont fréquenté notre structure cette année avec une moyenne de 18 enfants pendant les petites vacances et de 41 enfants pendant les grandes vacances.

Les enfants se sont très bien approprié leur structure en créant leurs propres décors afin de personnaliser les salles d'activités mais aussi en fleurissant les extérieurs.

Ce bâtiment, situé en haut du camping de Mondon, reçoit à chaque période, des vacancières à plumes pour le plus grand bonheur des enfants. Violetta, Huguette, Amandine et Bat'poulette se font dorloter par les enfants : ouverture du poulailler, nettoyage, nourrissage et ramassage des œufs.

Nous avons aussi un potager où les enfants ont pu semer, planter, arroser, désherber, récolter et consommer des légumes tout au long des vacances.

Une manière éducative et ludique de responsabiliser les enfants individuellement ou collectivement, de les sensibiliser à l'environnement, de leur apporter des compétences techniques dans le domaine du jardinage avec l'utilisation d'outils de jardin...



En 2015, seront plantés des arbres fruitiers afin d'embellir le site.

Comme les années passées, chaque période d'ALSH a été rythmée par un thème : nature, eau, gastronomie, jouets, sports, film... agrémentée de sorties : piscine, musée, accrobranche, Cité des Insectes, Château d'Azay Le Ferron...

L'ALSH sera ouvert du 23 Février au 7 Mars 2015. Les fiches d'inscriptions seront disponibles à la Communauté de Communes Brame Benaize et distribuées via les écoles début Février.

Pour toutes vos questions, Claire TOURNAIRE, responsable du pôle Jeunesse de la Communauté de Communes Brame Benaize, se tient à votre disposition au :

Tel: 06 82 61 78 88

mail : animation-bramebenaize@wanadoo.fr

facebook : Loisirs Jeunes Brame Benaize





Une fréquentation touristique estivale mitigée mais des projets plein la tête pour la prochaine saison!

A l'image de la tendance nationale, la **fréquentation des pôles d'accueil** à Magnac-Laval et Saint-Sulpice-les-Feuilles a légèrement baissé par rapport à l'année 2013 :

Magnac-Laval :

- du 1^{er} mai au 30 juin 2014 : 240 demandes (+ 42% par rapport à 2013)
- du 1^{er} juillet au 31 août 2014 : 791 demandes (dont 356 en juillet et 408 en août, par rapport à 2013 : hausse en juillet et baisse en août)
- du 1^{er} septembre au 31 octobre 2014 : 149 demandes (- 30% par rapport à 2013)

Saint-Sulpice-les-Feuilles :

- du 1^{er} mai au 30 juin 2014 : 179 demandes (+ 12% par rapport à 2013)
- du 1^{er} juillet au 31 août 2014 : 438 demandes (dont 246 en juillet et 192 en août, par rapport à 2013 : stabilité en juillet et baisse significative en août)
- du 1^{er} septembre au 31 octobre : 171 demandes (-30% par rapport à 2013)

Une trentaine de **sorties et animations ont été organisées**: randonnées à thème, balades contées et musicales, visite patrimoine, sorties botaniques et ornithologiques, savoir faire, après-midi à la ferme, ateliers manuels pour les enfants... 633 personnes y ont participé.

129 personnes ont également participé aux 4 **sorties patrimoine** (sorties hors région en car).

Le programme des animations 2015 est en cours de réalisation, il vous réserve de beaux rendez-vous.

Une **convention** a été signée entre les 4 offices de tourisme du Haut-Limousin en 2014. La réalisation d'un guide des manifestations en commun pour la période d'Avril à Septembre a permis une large diffusion de toutes les manifestations des territoires. Nous nous efforcerons d'adapter au mieux le calendrier de parution de ce guide afin de promouvoir au mieux les manifestations organisées par les associations locales.

La convention prévoit également la fermeture de tous les pôles d'accueil du Pays du Haut-Limousin (sauf St Sulpice-les-Feuilles qui est un point information jeunesse) les jeudis en basse saison afin de pouvoir mener à bien les nouvelles missions qui nous sont confiées, organiser les réunions et rendez-vous avec les prestataires du territoire et travailler en "back-office".

L'Office de tourisme rentre cette année dans une **démarche de classement** en catégorie (catégorie 3 demandée).

4 **circuits de cyclotourisme** ont été élaborés sur le territoire Brame-Benaize, ils sont en cours de labellisation par la Fédération de cyclotourisme.

En partenariat avec l'Office de tourisme du Dorat, un **circuit des églises** est en création sur le territoire Brame-Benaize et de la Basse-Marche.

L'année 2015 sera l'année de la réédition du **guide touristique** du Pays du Haut-Limousin ainsi que de **plans de ville** de Magnac-Laval et de St Sulpice et du territoire intercommunal.

Un **site Internet commun** aux offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin devrait voir le jour dès 2015.

Dans le cadre de la mutualisation des compétences des offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin, des **produits touristiques** mis en place avec les hébergeurs et les prestataires sont mis en place sur le territoire, ils sont commercialisés sur le site sejournenlimousin.com

Une réunion avec le label Gîtes de France et l'Association Welcome en Limousin est proposée aux **hébergeurs français et anglais** du territoire ; elle a pour but de présenter les différentes attentes de la clientèle anglaise et française et de faciliter le premier contact, la prise de réservation et l'accueil des touristes français et anglophones.

Marlène, du pôle d'accueil de Magnac-Laval, a suivi une formation au Comité Régional du Tourisme en fin d'année, elle est maintenant chargée de recenser l'**offre touristique accessible aux personnes handicapées** (handicap moteur, mental, visuel et auditif), elle suivra en début d'année 2 autres formations : accueil du public en situation de handicap et mise aux normes pour rendre un site accessible (hébergement, restaurant, site de visite ou activité de plein air). Pour toute demande de renseignement, de recensement ou d'aide à la mise aux normes, vous pouvez solliciter son aide.

Suite aux travaux engagés par les stations d'autoroute de **Boismandé**, les espaces de promotion touristique vont être modifiés.



Face au succès rencontré par la cache « bien à l'aise au Pot Bouillant » dans le cadre de la chasse aux trésors « **Terra Aventura** », un nouveau dossier sera présenté en 2015 afin d'avoir au moins une autre cache sur notre territoire.

Chaque trimestre, une **lettre Infotourisme** est éditée en partenariat avec les offices de tourisme du Pays du Haut-Limousin, elle vous présente les dernières actualités et les projets en cours, elle est diffusée par courriel et disponible dans les offices de tourisme.

L'Office de Tourisme est une association loi 1901, le bureau est composé de 7 membres : Jacques DUFOURD - Président, Joëlle JORRO - Vice Présidente, Jacky GUIMIER - Vice Président, Alain BONNET - Secrétaire, Jacky BERGER - Secrétaire Adjoint, Isabelle GUIMIER - Trésorière, Jocelyne BLANCHET - Trésorière Adjointe, ces membres sont issus du conseil d'administration et rééligibles annuellement.

N'attendez plus pour pousser la porte des deux pôles d'accueil, vous y trouverez un accès à Internet gratuit, un accès wifi, les programmes culturels (cinéma, théâtre, concerts, programmes des manifestations locales...), la documentation des villes et villages du département mais aussi des départements limitrophes pour des idées de sorties les week end, les dépliants des parcs à thème/de loisirs pour des sorties en famille avec les enfants ou petits-enfants, les circuits de randonnée et autres activités de plein air, la documentation sur les hébergements et lieux de restauration du territoire, et un espace boutique avec de l'artisanat local, des livres et d'autres idées de cadeaux.

Enfin, associations, organisateurs d'évènements ou prestataires touristiques, n'hésitez pas à franchir notre porte : nous pourrions vous conseiller, vous orienter et vous aider à diffuser vos renseignements auprès d'un public le plus large possible.

Pour tous ceux qui ont un projet d'installation ou de création d'hébergement touristique, n'hésitez pas à venir dans nos offices de tourisme, nous pourrions vous aider et vous conseiller dans vos démarches administratives. Des réunions sont mises en place sur le territoire du Pays du Haut-Limousin pour aider les porteurs de projets et les prestataires déjà installés. Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements.

Le Point Information Jeunesse installé au sein du pôle de Saint-Sulpice-les-Feuilles, est à la disposition de tous pour toutes les informations concernant l'enseignement, la formation, l'emploi, la vie quotidienne, les loisirs et les sports, l'Europe et l'étranger et également l'aide aux projets, l'accompagnement pour la rédaction de cv, de lettres de motivation, etc...

<p>Pôle de Magnac-Laval</p> <p>13 Place de la République - 87190 Magnac-Laval</p> <p>Tel : Fax : 05 55 68 59 15 ot_limousinenmarche_ml@yahoo.fr</p> <p><i>Ouverture : mardi, mercredi et vendredi : 9h30-12h30 et 13h30-17h30 et samedi : 9h30-12h30</i></p>	<p>Pôle de St Sulpice-les-Feuilles</p> <p>Point Information Jeunesse</p> <p>6 Avenue Jean Jaurès - 87160 Saint-Sulpice-les-Feuilles</p> <p>Tel : 05 55 76 92 66 ot_limousinenmarche_sslf@orange.fr</p> <p><i>Ouverture : mardi au samedi : 9h-12h30</i></p>
---	---

Conseil Municipal des Jeunes

Les élections du conseil des jeunes a eu lieu le lundi 15 Décembre 2014, voici les résultats:

Inscrits : 70 Votants : 43 Suffrages exprimés : 33 Bulletins blancs : 10

Sont élus :



AUCHARLES Medhi
BECK Candice
BECK Joris
BERDUCAT Léa
BLOUET Clément
ROL Arthur
TROMPEAU Dilia
TROMPEAU Roméo



Commune de SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES

CONSEIL MUNICIPAL

Procès Verbal de la Séance du 10 Juin 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 10 Juin 2014 à 20 Heures, selon convocation du 2 Juin 2014, sous la présidence de M. Alain JOUANNY, Maire.

Absents : Michel DONY – Yves ELIE – BERNARD Hervé – QUERAUD Michel

Pouvoirs de : Michel DONY pour Monique PINARDON

Yves ELIE pour Bernard GRIFFON

Michel QUERAUD pour Josiane LABORDE

Mme Christiane GRANDIN a été élue secrétaire de séance.

I – Modification de l'Ordre du Jour

M. MAILLASSON propose au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour en ajoutant l'avenant n° 1 de AZI pour la maîtrise d'œuvre du lotissement « Les Bouguillons ».

M. le Maire propose en questions diverses : SMIPAC ; transfert automatique de compétences au Président de la Communauté de Communes Brame-Benaize ; risque sismique ; élections sénatoriales ; mesure de radon dans les écoles ; lettre du Team Quad de l'Eschalièr.

Accord unanime du Conseil Municipal.

II – Approbation du Procès-Verbal du 30 Avril 2014

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. BERNARD sollicite 2 modifications au PV :

Au paragraphe VI – Subventions aux associations.

Ajouter : « la suppression de la subvention de la FNATH est actée ».

Remplacer la phrase « M. BERNARD demande qu'il en soit de même pour toutes les associations » par « M. BERNARD demande si les associations qui ont une marge financière seront toutes soumises à la même règle que celle du Foyer Rural ».

Modifications adoptées à l'unanimité.

III – Désignation des délégués à la Commission Communale des Impôts Directs

Suite aux courriers de la Direction Générale des Finances Publiques sollicitant une liste de 24 commissaires, M. le Maire propose au Conseil Municipal les noms suivants :

- Mme VAN RIET Isabelle, 2 Rue des Paveurs, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme BOINEAU Josette, 20 Rue Jean Jaurès, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme MARY Danièle, 5 Impasse des Jammottes, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme PREVET Nathalie, 7 Rue Albert Joyeux, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme LARRAUD Véronique, 11, Boismandé, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme PATURAUD Claudette, 11 Rte de La Souterraine, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme JOSSE Cécile, 16, Montrénaud, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- Mme DELPEUCH Dominique, 11, Rue du Dr Renault, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. JANMOT Michel, 8, Les Granges, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. BONNET Franck, 3, Les Rebras, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. NADAUD Guy, 20 B Rte de La Souterraine, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. LEGER Pierre, Les Masgrimauds 87160 MAILHAC-SUR-BENAIZE
- M. FOURLON Jean-Claude, 1, Puifferat, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. COLOMBIER Nicolas, 60, Rue des Carriers 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. ALBIERO Thierry, 19, Puifferat, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. KOZLOWSKI Pierre, 8, La Roche, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES





- M. MERCIER Jacky, 1, Impasse des Jammottes, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. BRIARD Jean-Claude, 11, Ratenon, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. BARRIER Jacques, 9, Chez Bouchaud, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. MORIN Noël, 14, Lavaupôt, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. BONNET Alain, 2, Le Paincourt, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. ROSE Paul, 32, Puifferat, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. GUERIN Jean-Yves, 1, Chéniant, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES
- M. PHILIPPON Daniel, 2, Le Monteil, 87160 ST SULPICE-LES-FEUILLES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à présenter cette liste à la DGFIP.

IV – Redevance d'Occupation du Domaine Public par ERDF

M. le Maire donne lecture d'un courrier d'ERDF l'informant du règlement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public 2014, soit 195 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre le titre de recettes correspondant.

V- Remise exceptionnelle du Syndicat « COUL GART EAU »

M. le Maire donne lecture du courrier du Syndicat « COUL GART EAU » l'informant d'une remise exceptionnelle sur la consommation d'eau de l'année 2013, d'un montant de 18 167.80 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à émettre le titre de recettes correspondant sur le Budget Eau.

VI – Loyer logement Place de l'Eglise

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la locataire du logement situé au-dessus de l'ancienne perception (future médiathèque) a donné son congé.

Pourtant, il l'a reçue pour lui proposer une remise sur le loyer en dédommagement des nuisances occasionnées par les travaux de la médiathèque :

- le garage est occupé par le mobilier de la médiathèque,
- une partie du jardin sera occupée par la médiathèque.

M. JOUANNY propose au Conseil Municipal de réfléchir au montant du loyer, qui, à ce jour, est de 451.16 €.

M. VALLAUD et Mme LABARRE trouvent que ce loyer est trop élevé.

De plus, se pose le problème du chauffage électrique.

M. GRIFFON demande de comparer ce loyer avec le loyer des pavillons HLM.

Mme DRU demande si on connaît les horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Pour l'instant : non

M. JOUANNY informe qu'il a eu un contact avec la personne recrutée en contrat d'avenir à la Résidence du Cèdre, pour la location de ce logement. Outre, la baisse du loyer, il propose que les agents communaux nettoient le jardin, préalablement à toute location : avis favorable du Conseil Municipal

Mme LABORDE propose de diminuer le montant du loyer, afin d'être plus sûr de trouver un locataire.

M. le Maire demande alors au Conseil Municipal de voter pour un loyer de 350 € :

Votants : 14

Pour : 13

Abstention : 1

VII – Contrats de dératisation et de désinsectisation

Offres établies par la Coopérative Départementale Agricole d'Action Sanitaire :

Dératisation : 3 traitements par an pour une dépense de 191.40 € HT

Désinsectisation : 2 traitements par an pour une dépense de 303.32 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ces contrats.

VIII – Sonorisation du Foyer Rural

M. GRIFFON informe le Conseil Municipal que l'association du Foyer Rural et Mme Nelly CARMASOL, constatant la vétusté de la sonorisation actuelle du Foyer Rural, ont fait une demande pour l'achat d'une sonorisation diffusant de la musique de façon correcte.





Le Foyer Rural a effectué une recherche par LIM SONO :

lecteur MP3/CD/USB	263€
lecteur numérique digital	119€
pas d'ampli, mais 2 enceintes actives	858€
2 pieds d'enceintes	98€
2 câbles	102€
TOTAL	1 456€

L'association du Foyer Rural est prête à participer à cet investissement à hauteur de 500 €, la participation de la Commune est donc estimée à 1 000 €.

Le Foyer Rural paiera la totalité de la facture et la Commune versera la différence sous forme de subvention exceptionnelle.

M. VALLAUD demande si les autres associations pourront l'utiliser.

M. GRIFFON répond que oui avec versement d'une caution.

Mme LABARRE : « que fait-on de l'ancienne ? on la revend ? »

M. GRIFFON : « non on la garde, les micros, au moins, peuvent être récupérés... »

M. JOUANNY dit que :

- l'association du Foyer Rural a acheté cette nouvelle sonorisation, car sinon, il n'y aurait pas eu de spectacles de fin d'année,
- qu'il inscrira, à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal, le versement d'une subvention exceptionnelle au Foyer Rural.

IX – Sauvegarde informatique pour la Mairie

M. GRIFFON informe le Conseil Municipal que suite à la réunion des secrétaires de Mairie avec l'ATEC 87, il est conseillé de changer les supports de sauvegarde.

2 possibilités :

2 disques durs portables : 160 €

1 serveur NAS, contenant 2 disques durs, installé dans la salle d'archives de la Mairie : 250 € + 1 onduleur : 50 €.

Mme LABARRE demande « qui fera l'installation ? » C'est M. GRIFFON qui se charge de l'installation du serveur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'achat d'un serveur NAS et d'un onduleur.

X – Avenant n° 1 de A2I

M. MAILLASSON présente au Conseil Municipal l'avenant n° 1 établi par A2I pour la maîtrise d'œuvre du lotissement les Bouguillons, constatant une plus-value de 1 696.83 € HT.

Cette plus-value s'explique par le montant des travaux s'élevant à 229 508.40 € HT au lieu de 186 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cet avenant et autorise le Maire à le signer.

INFOS

⇒ Mesures de radon à l'Ecole

Des mesures de radon ont été effectuées dans les locaux scolaires en Mai dernier.

La Préfecture a informé ce jour M. MAILLASSON du taux de radon trop élevé dans les classes de CM.

Il est demandé à la Municipalité d'installer des ventilations dans ces classes. Les travaux seront réalisés par les agents communaux, pendant les vacances scolaires.

⇒ Transfert de compétences automatique des pouvoirs de police du Maire au Président de la Communauté de Communes Brame-Benaize.

Ce transfert aurait lieu à compter du 1^{er} Janvier 2015 et concernerait la circulation, le stationnement sur les voies communales.

Si le Maire s'oppose à ce transfert, il doit en informer le Préfet par lettre recommandée avec Accusé Réception dans les 6 mois.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il s'oppose à ce transfert de ses pouvoirs de police au profit du Président de la Communauté de Communes.





M. MAILLASSON estime que si on fait cela, c'est le début de la « chute » des Communes.

⇒ SMIPAC

M. JOUANNY informe qu'il a souhaité communiquer aux membres du Conseil Municipal la note de présentation du Parc d'Activités de la Croisière.

Il est demandé au Maire de se renseigner sur le nombre d'emplois existant sur la zone.

⇒ Risque sismique

Un courrier de la Préfecture informe de la classification en zone 2 (sismicité faible) de la Commune.

⇒ Election des Sénateurs

M. le Maire présente la circulaire relative aux élections sénatoriales.

Le Conseil Municipal doit se réunir le 20 Juin pour élire au scrutin de liste, 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour les élections sénatoriales qui auront lieu le 28 Septembre 2014.

Cette réunion est fixée au Vendredi 20 Juin à 20 heures.

⇒ Résidence du Cèdre

M. JOUANNY donne un compte-rendu de la réunion du C.C.A.S. du 4 Juin dernier, relative au Compte Administratif 2013 de la Résidence du Cèdre.

Il rappelle que la commune aide la Résidence du Cèdre :

- annulation du loyer 2013;
- annulation de la restauration 2013;
- annulation du loyer 2014;
- annulation d'une partie de la restauration 2014 (en fin d'année, on verra ce qui restera à la charge de la commune).

Il informe que des efforts ont été demandés pour le remplacement du personnel dont l'arrêt de travail est inférieur à 15 jours : pas de remplacement.

2 emplois d'avenir ont été signés, ils permettront notamment de remplacer les arrêts de travail inférieurs à 15 jours.

- M. le Maire donne un compte-rendu de sa rencontre avec les représentants du Conseil Général (MM. FAUCHER et PITHON) :

Le problème reste le report des dépenses de 2011 sur l'exercice 2012 et des dépenses de 2012 sur l'exercice 2013.

Mme LABARRE souligne que lors de la réunion de C.C.A.S., le Directeur de la Résidence du Cèdre a expliqué qu'il avait établi un budget « serré » cette année.

Mme DRU rappelle que M. DAVID, Directeur de la Résidence du Cèdre, en augmentant régulièrement le prix de journée, la situation financière devrait s'améliorer.

⇒ Lettre de M. BLANDIN, Team Quad de l'Eschalièr.

M. JOUANNY donne lecture du courrier du Team Quad de l'Eschalièr sollicitant de la Commune le prêt d'un local pour entreposer du matériel.

M. GRIFFON et Mme LABARRE demandent la taille du local.

Mme DRU souligne que la commune manque déjà de locaux pour les Temps d'Activités Périscolaires.

M. JOUANNY propose que le bâtiment situé à Puifferat soit partagé entre l'A.C.C.A. et le Team Quad, mais avant il faudrait le vider....

Mme PINARDON propose le dispensaire.

Mmes DRU, LABARRE et M. le Maire disent que c'est impossible car il est projeté d'y installer la garderie.





Procès Verbal de la Séance du 24 Juin 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 24 Juin 2014 à 20 heures, selon convocation du 20 Juin 2014, sous la présidence de Mme LABARRE Nathalie, Adjointe au Maire.

Absents : Michel DONY - Yves ELIE - Alain JOUANNY - Amédée MAILLASSON

Pouvoirs de : Michel DONY pour Hervé BERNARD

M. Bernard GRIFFON a été élu secrétaire de séance.

I – Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Mme LABARRE rappelle que :

- cette réunion fait suite à l'absence de quorum le 20 juin;
- 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants sont à élire au scrutin de liste à la représentation proportionnelle;
- Mme SERETNY, de nationalité britannique, ne peut pas participer à cette élection.

Constitution du Bureau de Vote :

Présidente : Nathalie LABARRE

Membres du Bureau : Josiane LABORDE, Christiane GRANDIN, Monique PINARDON et Jacques VALLAUD

Secrétaire : Bernard GRIFFON

Candidat :

Une seule liste « Tous Unis pour Saint-Sulpice-les-Feuilles » composée de :

1 – Mme LABORDE Josiane

2 – M. JOUANNY Alain

3 – Mme GRANDIN Christiane

4 – M. GRIFFON Bernard

5 – Mme ALBIERO Michelle

6 – M. MAILLASSON Amédée

Résultat de l'élection :

Nombre de votants : 12

Nombre de suffrages déclarés nuls : 3

Nombre de suffrages exprimés : 9

La liste « Tous Unis pour Saint-Sulpice-les-Feuilles » obtient 9 suffrages.

Mme LABORDE Josiane, M. JOUANNY Alain, Mme GRANDIN Christiane sont élus délégués titulaires.

M. GRIFFON Bernard, Mme ALBIERO Michelle, M. MAILLASSON Amédée sont élus délégués suppléants.

II – Motion de soutien à Altia

Mme LABARRE donne lecture du courrier adressé par M. le Maire de La Souterraine et de la motion de soutien au groupe Altia.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre la motion de soutien au groupe Altia.

Procès Verbal de la Séance du 11 Juillet 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 11 Juillet 2014 à 20 heures, selon convocation du 2 Juillet 2014, sous la présidence de M. Alain JOUANNY, Maire.

Absents : Marie-Louise DRU – LABORDE Josiane

Pouvoirs de : Marie-Louise DRU pour Nathalie LABARRE

Josiane LABORDE pour Christiane GRANDIN

Mme Michelle ALBIERO a été élue secrétaire de séance.





I – Approbation des procès-verbaux des 10 et 24 Juin

Adoptés à l'unanimité.

Réponse à la question posée le 24 Juin concernant le nombre d'emplois sur le site du SMIPAC : environ 100.

Le Maire informe qu'il a écrit au Président de la Communauté de Communes pour refuser le transfert de ses pouvoirs de police en matière de circulation et de stationnement.

II – Répartition du prix d'achat des concessions de cimetière et de columbarium

Jusqu'alors le prix d'achat des concessions de cimetière et de columbarium était réparti de la façon suivante :

2/3 pour le Budget Communal,

1/3 pour le Budget du C.C.A.S.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir cette répartition pendant toute la durée du mandat.

III – Demande de subvention exceptionnelle de l'Amicale du Cochonnet de la Benaize

M. le Maire donne lecture du courrier de l'Amicale du Cochonnet de La Benaize sollicitant une demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation des manifestations du 14 Juillet.

Il informe que l'Amicale du Cochonnet de la Benaize dispose d'environ 9 500 € sur un Livret A et d'un solde d'environ 500 € sur son compte courant.

Il demande à Hervé BERNARD ce qui a été fait l'an dernier.

Michel DONY intervient : « l'an dernier, la Commune a payé les repas des Gais Marchois. Où sont-ils cette année ? ».

Bernard GRIFFON explique que la demande a été faite au Président trop tardivement, et qu'il n'y avait pas assez de danseurs.

Hervé BERNARD rappelle que des plateaux repas ont été servis aux danseurs, l'an passé, pour un montant d'environ 200 €.

Alain JOUANNY demande au Conseil Municipal:

1) s'il est d'accord pour attribuer une subvention ?

Votants : 15

Abstention : 1

Pour : 11

Contre : 3

2) la réponse étant positive, quelle somme donne-t-on ?

Bernard GRIFFON propose 200 € :

Votants : 15

Abstention : 1

Pour : 11

Contre : 3

Michel DONY dit « Les Gais Marchois savent que le 12 ou le 13 juillet, on fait une manifestation à St-Sulpice, donc... ».

IV – Acquisition d'une sono au Foyer Rural

Bernard GRIFFON rappelle les éléments de la discussion du 10 Juin dernier :

- devis établi par LIM SONO d'un montant de 1 456 €;
- la sono sera à la disposition de toutes les associations de la commune qui le souhaiteront, sous réserve du versement d'une caution;
- il fallait la sono pour le spectacle de danse.

Sachant que LIM SONO n'accepte pas le paiement par mandat administratif, c'est l'association du Foyer Rural qui a engagé cette dépense.

Il convient maintenant que la Commune verse sa part à l'Association du Foyer Rural.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer au Foyer Rural une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

V – Demande de subvention 2015

M. le Maire rappelle que :

⇒ les travaux suivants ont été effectués :

assainissement et réseau d'eau potable, avenue Charles Ferrant, du carrefour de la Mairie jusqu'au carrefour Avenue de la Pérelle.

⇒ Il reste à faire l'assainissement jusqu'en haut de l'avenue Charles Ferrant (jusque chez M. BEAUBERT).

Seuls ces travaux sont subventionnables ; un devis a été établi par CISE TP pour 107 730 € TTC.





Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à demander les subventions relatives à ces travaux.
Michel DONY et Hervé BERNARD proposent que soient demandés des devis pour le reste.

VI – Convention de groupement de commande pour la voirie

M. le Maire informe que la convention de groupement de commandes de voirie était à l'ordre du jour du Conseil Communautaire, le 10 Juillet. Cela concerne la voirie communautaire plus les centre-bourgs et villages :

lot 1 : assainissement pluvial;

lot 2 : renforcement de chaussée.

Le but de ce groupement de commandes est d'obtenir les meilleurs prix.

La contrainte : l'an passé les travaux ont été réalisés par le Syndicat de Voirie qui a fait un excellent travail, mais cette année l'offre du Syndicat de Voirie risque d'être trop élevée.

M. BERNARD rappelle que c'est la règle des marchés publics, et que la Communauté de Communes doit consulter les entreprises.

Le Maire dit que c'est dommage car le syndicat travaille bien, par rapport à d'autres entreprises privées.

M. MAILLASSON regrette que « tout parte à la Communauté de Communes ».

M. BERNARD répond que la Commune peut reprendre en charge sa voirie.

Le Maire propose de signer cette convention.

M. ELIE ne comprend pas l'intérêt de cette convention.

Réponse : toutes les démarches sont faites par la Communauté de Communes, les marchés publics sont montés par la Communauté de Communes...

Mme LABARRE explique que plus on commande, plus on peut obtenir de meilleurs prix.

M. BERNARD informe que toutes les communes, sauf St Sulpice, ont signé la convention. Est-ce que St Sulpice reprend son point à temps ?

Autorisation de signer la convention ?

Votants : 15

Pour : 8

Abstentions : 7

VII – Formation au secourisme

M. le Maire informe que ce sujet a été abordé lors de la réunion du CCAS, car de nombreux agents n'ont pas la formation aux gestes de 1^{er} secours, à l'utilisation d'un défibrillateur, pourtant utile à toute la population.

2 organismes proposent cette formation :

- Protection Civile : 40 € par agent pour 7 à 10 heures de formation;
- Centre Départemental de Gestion.

M. BERNARD est d'accord sur le principe de cette formation, mais pas sur le prix ; il faut privilégier l'offre du Centre de Gestion si la formation est gratuite, mais le prix annoncé aujourd'hui est convenable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à poursuivre les consultations pour cette formation de secourisme.

VIII – Formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Un agent a sollicité une aide pour sa formation BAFA. Cette formation n'étant pas demandée par la commune, il est décidé de ne pas la prendre en charge.

IX – Pays du Haut-Limousin : Grille Charte des Elus

Le Conseil Municipal valide le document établi lors de la réunion de travail du 5 Juillet.

X – Terrain de Mme BERNARD

M. le Maire informe qu'il a eu un contact téléphonique avec le neveu de Mme Paulette BERNARD. Ce dernier souhaitait connaître le prix de vente d'un terrain sur la Commune : 7.50 à 8 € pour un terrain à bâtir.

M. MARZET a fait une proposition pour acquérir le terrain situé derrière chez lui, (Section AB n° 669) jouxtant le stade du Collège et l'Ecole Maternelle.





Après une visite sur place, M. MARZET ne s'intéresserait qu'à une petite partie de terrain située juste derrière l'Ecole Maternelle.

M. le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la commune s'intéresse à ce terrain. On pourrait construire un parking pour libérer la Rue Albert Joyeux.

M. BERNARD avait envisagé un chemin pour que les écoliers se rendent en sécurité à la médiathèque.

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il est d'accord d'effectuer les démarches pour l'acquisition de ce terrain : avis favorable à l'unanimité.

XI – Stationnement Rue Albert Joyeux

Plusieurs personnes ont demandé à changer le côté de stationnement de la Rue Albert Joyeux.

Après avoir rencontré plusieurs commerçants, M. le Maire n'a pas obtenu de réponse négative.

Les véhicules empruntant le sens interdit auraient une meilleure visibilité avec le stationnement à gauche.

Se pose le problème des camions de MARLIM, qui resteront sur la chaussée, donc les autres camions vont obligatoirement mordre sur le trottoir.

Certains commerçants ne seraient pas d'accord : problème de livraison et des voitures « ventouses ».

M. BERNARD dit que le parking derrière serait une bonne solution.

M. VALLAUD propose d'expérimenter ce stationnement côté gauche de la Rue Albert Joyeux pendant 2 ou 3 mois.

M. BERNARD soulève le problème des patients des kinés : faut-il mettre une zone bleue ?

M. GRIFFON dit que les véhicules qui empruntent le sens interdit et les gros camions, posent un problème.

Le Maire propose de faire un essai d'un mois en Septembre et des courriers aux riverains avec demande d'observation.

MM. DONY, BERNARD et QUERAUD proposent plutôt une réunion des riverains, dès que possible.

XII – Demande d'inscription au Monument aux Morts

M. DUBOIS a demandé l'inscription du nom de son frère, DUBOIS Roger, né à Cheuger et Mort pour la France, sur le monument aux Morts.

Son nom est déjà porté sur les monuments aux Morts de LA CHATRE L'ANGLIN et MOUHET.

M. BERNARD dit qu'il a déjà eu une telle demande et que le Ministère des Anciens Combattants devait donner une réponse.

M. BERNARD est d'accord, sous réserve d'une réponse écrite.

On attend...

XIII – Cérémonie commémorative de la guerre 1914/1918

Après une réunion avec les Anciens Combattants, il a été décidé de faire une cérémonie commémorative le Lundi 18 Août à 18H30 avec :

- levée des couleurs;
- dépôt de gerbes;
- discours des anciens combattants et du Maire;
- réalisation d'un mémorial : un arbre avec 112 drapeaux symbolisant les soldats morts au Front. Ce mémorial restera en place pendant 4 ans et démonté le 11 novembre;
- pose de 3 chevalets portant les noms des soldats « Morts pour la France » des 3 communes : SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES, LÈS GRANDS CHEZEAUX, MAILHAC-SUR-BENAIZE, sous réserve de l'accord des Maires concernés;
- les Anciens Combattants souhaitent inviter à cette cérémonie : le Sous-Préfet, la Présidente du Conseil Général...;
- exposition à la Mairie, inaugurée à la suite de la cérémonie.

Pour l'achat des drapeaux, il faut compter 517.50 € HT, de plus il serait bon d'acheter un grand drapeau pour pavoiser et 2 drapeaux européens.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, est favorable à l'achat des drapeaux.

XIV – Motion de soutien à l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat



Adoptée à l'unanimité.



XV – Enquête garderie

Mme LABARRE donne le compte-rendu de l'enquête concernant la garderie et notamment l'amplitude horaire et le mercredi après-midi.

Une enquête par famille a été distribuée (120 familles concernées).

Cette enquête a été réalisée sans savoir que la Communauté de Communes en faisait également une pour l'ouverture de l'Accueil de Loisirs le mercredi après-midi.

Le Maire dit que si la Communauté de Communes met en place l'Accueil de Loisirs, il n'y aura pas de garderie municipale le mercredi.

Tarifs proposés pour la garderie :

0.50 € la ½ heure,

4 € pour la ½ journée du mercredi après-midi (tarif forfaitaire).

Horaires proposés :

Matin à partir de 7 H 30,

Soir jusqu'à 18 H 30.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement aux horaires et aux tarifs de garderie.

XVI – Indemnités des Elus

Indice de référence 1015 soit 3 801.47 € mensuel.

Taux maximum de l'indemnité du Maire : 43 % soit 1 634.63 € mensuel.

Taux maximum de l'indemnité d'un adjoint : 16.5 % soit 627.24 € mensuel.

L'enveloppe globale mensuelle autorisée pour les indemnités des Elus s'élève donc à :

$$1\,634.63 + (627.24 \times 4) = \mathbf{4\,143.59\ €}$$

Or, à ce jour l'enveloppe globale mensuelle s'élève à 4 224.96 €, soit 81.37 € de trop, nous devons donc régulariser la situation :

Nouvelle proposition

Indemnité du Maire :

$$3\,801.47 \times 33.69\% = 1\,280.72\ €$$

Indemnité d'un Adjoint :

$$3\,801.47 \times 14.69\% = 558.44\ €$$

Indemnité d'un Conseiller Délégué

$$3\,801.47 \times 8.27\% = 314.38\ €$$

L'enveloppe globale des indemnités sera alors de :

$$1\,280.72 + (558.44 \times 4) + (314.38 \times 2) = \mathbf{4\,143.24\ €}$$

Adopté à l'unanimité.

XVII – Décisions Modificatives n° 1 – Service Eau

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les modifications suivantes au Budget Eau :

SECTION de FONCTIONNEMENT

Dépenses

		Proposition Budget 2014
6811	Amortissements Travaux avenue Ch Ferrant + Renforcement canalisation Les Bouguillons	6 212,00
O23	Virement à la Section d'Investissement	- 6 212,00
TOTAL		-





SECTION d'INVESTISSEMENT

Recettes

O21	Virement de la Section de Fonctionnement	- 6 212,00
2812	Amortissements Travaux avenue Ch Ferrant + Renforcement canalisation Les Bouguillons	6 212,00
TOTAL		-

XVIII – Questions Diverses

SHOPI :

Mme PINARDON demande où on en est ?

M. le Maire informe qu'il a vu M. TOULON pour le passage de la Commission de Sécurité. M. TOULON reste gérant, tant qu'il n'y a pas de nouveau repreneur.

Réseau Alimentation en Eau Potable :

Devis établi pour le renforcement du réseau :

Dans le Bourg	100 034 €
Entre le Bourg et le château d'eau	46 770 €

Effraction au château d'eau de Puifferat

Une plainte a été déposée. Des prélèvements et analyses ont été effectués.

La porte a été réparée, les frais sont pris en charge par l'assurance.

Ordures Ménagères

Plusieurs commerçants et artisans ont reçu des courriers d'huissier pour non-paiement des ordures ménagères.

Il est rappelé que toutes les décisions sont prises par le SMICTOM.

Les gens doivent prouver qu'ils n'ont aucun déchet, la collecte est mise en place, donc on doit payer.

INFOS

Départ à la retraite de M. GILLET, Vétérinaire, remplacé par M. LAMBERT.

Les actes d'acquisition des terrains MARZET et MGEC pour l'accès au lotissement ont été signés.

M. Jimmy REJAUD renonce à l'acquisition d'une parcelle communale à Virvalais, les frais d'acte étant trop importants.

Commission Communale des Impôts Directs :

Commissaires titulaires :

VAN RIET Isabelle - BOINEAU Josette - MARY Danielle - PREVET Nathalie - JOSSE Cécile - LEGER Pierre

Commissaires suppléants :

PATURAUD Claudette - DELPEUCH Dominique - JANMOT Michel - BONNET Franck - NADAUD Guy - FOURLON Jean-Claude.





Procès Verbal de la Séance du 19 Septembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 19 Septembre 2014 à 20 Heures, selon convocation du 15 Septembre 2014, sous la présidence de M. Alain JOUANNY, Maire.

Absents : ELIE Yves – ALBIERO Michelle

Pouvoir de : Yves ELIE pour Bernard GRIFFON

Mme Josiane LABORDE a été élue secrétaire de séance.

I – Approbation du procès-verbal du 11 Juillet

M. DONY demande que soit précisé au paragraphe IV – Convention de groupement de commandes pour la voirie, « Syndicat de voirie de BESSINES-SUR-GARTEMPE ».

Adopté à l'unanimité.

II – Demandes de subventions 2015

M. le Maire propose de demander une subvention au Conseil Général pour :

⇒ achat d'un groupe électrogène (30 KW) pour la maison de retraite, dont le devis établi par le SEHV s'élève à 19000 € HT.

Il est précisé que dans le bâtiment tout est prévu, mais que le groupe électrogène sera installé à l'extérieur.

M. DONY s'étonne qu'il soit ainsi à « l'air libre ».

M. BERNARD dit qu'à Châteauponsac il en est également ainsi.

Le Maire précise que, tous les mois, un essai ait lieu avec mise en route de l'appareil pendant ½ heure. De plus, il informe qu'il faudra réaliser une clôture et peut-être faudra-t-il le couvrir.

A l'unanimité, il est décidé de demander une subvention au Conseil Général, mais aussi de prendre contact avec la Préfecture pour une éventuelle subvention DETR et avec l'ARS.

⇒ Extension de l'assainissement Rue des Bouguillons.

En 2013, une subvention a été accordée par le Conseil Général pour un montant estimatif de travaux de 71 900 €.

Or, le devis réel s'élève à environ 90 000 € HT.

M. DONY dit qu'il peut aussi y avoir une subvention de l'Agence de Bassin et de voir ce dossier avec M. VIOLAS.

Il est précisé qu'il conviendra de faire le décompte de tous les foyers collectés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la demande de subvention complémentaire à celle accordée en 2013.

III – Autorisation de signature des conventions de passage pour l'assainissement

M. MAILLASSON informe que le bornage a été réalisé ce jour.

M. BERNARD demande si le raccordement est gratuit.

M. MAILLASSON informe qu'un tabouret sera mis en place pour tous et le raccordement au réseau d'assainissement sera gratuit (pas de taxe de raccordement).

Les conventions de passage chez Mme PISONI, MM. LAFFIN, IMBERT et MARGUINAUD sont établies par Me LEDAY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions de passage.

IV – Maîtrise d'Oeuvre du lotissement : avenant n° 2

Dans le marché initial les honoraires étaient répartis entre A2I et la société ALTUS.

Désormais, A2I se retrouve seul.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant n° 2.

V – Prêt pour financer les travaux de lotissement

M. DONY demande s'il est nécessaire d'emprunter 150 000 € aujourd'hui, une partie des 150 000 € ne sera utilisée que plus tard. « On va payer des intérêts sans se servir de l'argent ».

M. le Maire informe qu'il faut faire au plus juste.





M. DONY propose de faire 2 prêts et de demander de les rembourser à chaque fois qu'un terrain sera vendu.

M. le Maire a demandé un prêt sur 6 ans à taux fixe, soit un remboursement d'environ 26 000 € par an.

M. MAILLASSON donne le montant des travaux et de l'assainissement prévu : 162 000 €. Il précise qu'il faudra payer l'entreprise aussitôt.

M. DONY propose d'attendre pour faire le prêt et d'utiliser en premier lieu les 87 000 € de la Commune.

Le Maire précise que la voirie sera faite plus tard.

M. DONY propose d'ajourner la décision de prêt et d'en reparler en Commissions Finances et Travaux.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de voter :

⇒ Décide-t-on ce soir, de l'organisme de prêt ?

Votants : 14

Pour : 11

Abstentions : 3

⇒ Etude des 3 propositions reçues pour un prêt de 150 000 € sur 6 ans :

Banque Postale :

Taux fixe : 1.64 %

Commission d'engagement : 500 €

Caisse d'Epargne :

Taux fixe : 1.73 %

Frais de dossier : 300 €

Crédit Agricole :

Taux fixe : 1.65 %

Pas de frais de dossier

Vote :

Votants : 14

Pour le Crédit Agricole : 11

Abstentions : 3

VI – Construction de desserte électrique et d'éclairage public intérieurs au lotissement « Les Bouguillons »

Cette délibération a été prise en 2013, il convient simplement de l'actualiser suite aux élections municipales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

VII – Travaux à la bibliothèque multimédia

M. le Maire informe que des infiltrations ont été remarquées à l'intérieur du bâtiment. Il a demandé un devis à l'entreprise BOUSSARDON.

M. BERNARD dit qu'après une visite de M. LEMERRE, il avait été proposé de retirer la terre et de mettre un film.

M. le Maire dit que M. BOUSSARDON propose de poser un drain plus bas que le vide-sanitaire, mais il faudra refaire la façade, comme le pignon.

M. BERNARD est d'accord sur ces travaux.

Copie du devis sera transmise à chaque conseiller municipal.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à ces travaux et décide de demander un complément de subvention.

VIII – Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain à Puifferat

M. et Mme BOUSSARDON Thierry proposent d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée X n° 692, jouxtant leur propriété.





M. le Maire rappelle que pour pouvoir curer le fossé, il faut conserver une servitude.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à cette vente au prix de 0.15 € le m2, frais de notaire et de bornage à la charge de l'acquéreur.

IX – Autorisation de mandater en investissement avant le vote du Budget N+1

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget N+1, dans la limite du quart des crédits inscrits au Budget N.

X – Transport à la piscine

Mme LABARRE précise que cette année, le nombre d'enfants variera selon les périodes.

	Car 22 places	Car 32 places	Car 55 places
SARL Voyages GEFLEUR	63.00 € TTC	0	89.00 € TTC
THURET Voyages	75.00 € TTC	80.00 € TTC	85.00 € TTC
Transports MOREAU	70.00 € TTC	110.00 € TTC	139.00 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis de SARL Voyages GEFLEUR.

XI – Personnel Communal

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la signature d'un Contrat à Durée Indéterminée ou la création d'un poste d'adjoint technique.

Votants : 14

Pour le CDI : 9

Pour la création d'un poste d'adjoint technique : 1

Contre : 3

Bulletin nul : 1

XII – Questions Diverses

Permanence de la Trésorerie

Il n'y a plus qu'une seule permanence à la Mairie, le mardi matin de 9 H à 12 H.

M. BERNARD demande si les Maires du canton sont informés.

Se renseigner auprès des mairies.

Faire un courrier pour dire que l'on n'est pas d'accord sur cette décision.

Bornage IMBERT - PISONI :

Il a été fait ce matin par M. CHAIGNEAU, comme convenu dans les conventions de passage.

CARREFOUR EXPRESS :

Le magasin SHOPI sera fermé à compter du 29 Septembre pour un mois de travaux.

Sa réouverture est prévue le 29 Octobre.

L'inauguration aura lieu le 28 Octobre.

CARREFOUR a demandé le prêt d'une salle pour l'inauguration et pour 3 journées de formation.

Avis favorable du Conseil Municipal pour la mise à disposition d'une salle à titre gracieux ; il faudra établir une convention de mise à disposition de locaux municipaux et demander une attestation d'assurance.

Garderie du mercredi après-midi

Mme LABARRE rappelle que 13 enfants étaient potentiellement inscrits. La Commune a donc mis en place la garderie de 12 H à 18 H 30, avec 2 personnes.

Au final, seuls 8 enfants sont inscrits. Or, le premier mercredi seuls 3 enfants étaient à la garderie.

Les familles s'étaient engagées jusqu'aux vacances de Toussaint.





Si ce service n'intéresse plus, on va l'arrêter.

De nouvelles fiches d'inscription vont être diffusées aux familles pour la période après les vacances de Toussaint.

M. BERNARD demande comment fonctionnent les activités périscolaires. Il demande que les documents périscolaires lui soient remis.

Mme LABARRE répond que les activités proposées sont les mêmes que l'an passé et que la fréquentation est bonne.

Le Maire informe que la professeure de musique est indisponible le vendredi jusqu'à Noël.

M. DONY demande ce que devient le dispensaire.

Le Maire répond que 2 salles sont prêtées à la Croix Rouge, les salles du Conseil Général ont été aménagées pour la médecine du travail.

M. GRIFFON précise qu'ainsi la Croix Rouge a l'agrément « vesti-boutique ».

M. DONY souligne que les frais de fonctionnement du bâtiment sont toujours à la charge de la Commune.

M. BERNARD rappelle qu'il n'y a plus de compensation du Conseil Général.

Produits d'entretien

M. DAVID signale qu'il ne faut pas de produit absorbant à la cantine contre les vomissements.

M. DONY demande que le matériel soit acheté localement.

Ouverture de la Médiathèque

Le Mardi 23 Septembre.

Horaires :

Mardi : 10 H – 12 H

Mercredi : 13 H 30 – 17 H

Vendredi : 16 H – 18 H

Samedi : 10 H – 12 H

Il est envisagé de faire une réunion pour étudier l'accès des écoliers.

Réunion de chantier

Le compte-rendu sera systématiquement remis à chaque élu.

Info C.C.A.S.

L'évaluation externe de la Résidence du Cèdre a été réalisée. Le document terminé sera transmis à chaque élu et à chaque membre du C.C.A.S.

- Achat du terrain de Mme BERNARD : pas de nouvelle pour l'instant.
 - Stationnement rue Albert Joyeux : une réunion aura bientôt lieu.
 - Devenir du nom du Foyer Rural : pas de nouvelle pour l'instant.
 - Départ à la retraite de Mme SAUZADE : pas de nouvelle pour l'instant, il a été convenu d'attendre la cérémonie des vœux.
 - Quel a été le coût de la cérémonie commémorative ? environ 2 500 €, vin d'honneur compris.
- Les banderoles de traversées de rues vont être échangées par le fournisseur.





Procès Verbal de la Séance du 24 Octobre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni, en session ordinaire, le 24 Octobre 2014 à 20 Heures, selon convocation du 14 Octobre 2014, sous la présidence de M. Alain JOUANNY Maire.

Absents : Michel QUERAUD – Michel DONY – Hervé BERNARD
Pouvoirs de: Michel QUERAUD pour Josiane LABORDE
 Michel DONY pour Monique PINARDON

Mmes Christiane GRANDIN et Michelle ALBIERO ont été élues secrétaires de séance.

I – Approbation du procès-verbal du 19 Septembre

Mme LABARRE demande que dans la partie « Questions Diverses », produits d'entretien : le mot « poubelle » soit remplacé par « produit absorbant ».

Adopté à l'unanimité.

II – Travaux d'assainissement : procédure adaptée

Il s'agit des travaux d'assainissement hors lotissement, dont l'estimation serait supérieure à 80 000 € HT.

Il convient donc de solliciter plusieurs entreprises pour ces travaux, par voie de consultation écrite.

Avis favorable du Conseil Municipal.

III – Tarifs eau et assainissement 2015

M. le Maire rappelle les tarifs 2014 :

EAU

Abonnement	11 € par an	
Consommation	De 0 à 500 m3	0.59 € le m3
	Au-delà	0.20 € le m3

ASSAINISSEMENT

Volume forfaitaire facturé aux usagers alimentés par un puits estimé à 35 m3 par personne et par an.

Sur la consommation d'eau 0.51 € le m3

Il demande ensuite au Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs 2015.

Mme PINARDON propose de maintenir les mêmes tarifs en 2015.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de conserver les mêmes tarifs pour l'eau et l'assainissement en 2015.

IV – Admission en non valeur

Le Maire présente un état de non-valeurs établi par le comptable, concernant la restauration scolaire de 2013.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre les non-valeurs proposées.

V – Décisions modificatives n° 1 au budget communal

M. le Maire explique que pour mandater l'achat des terrains à M. MARZET et SCI MGEC, il convient d'ouvrir des crédits budgétaires au compte 2112 et qu'il est nécessaire d'augmenter les crédits affectés à la pose de caniveaux à Ratenon, Impasse des Peupliers et La Valette :





Section d'Investissement

Dépenses

Art 2112 – acquisition de terrain	+ 50 €
Art 2116 – cimetière	- 3 000 €
Art 2151 – pose de caniveaux	+ 3 000 €
Art 2158 – acquisition de matériel	- 50 €

De plus, en section de fonctionnement :

- les fournitures nécessaires aux animations de la garderie et des temps d'activités périscolaires (1 148.42 €) ont été mandatées au compte 6067 – Fournitures scolaires ;
- les charges de personnel doivent être augmentées, du fait du remplacement des agents titulaires absents pour maladie.

Section de Fonctionnement

Dépenses

Art 6067 - Fournitures scolaires	+ 1 150 €
Art 61523 - Entretien voies et réseaux	- 7 000 €
Art 61551 - Entretien matériel roulant	- 2 000 €
Art 61558 - Entretien autres matériels	- 2 000 €
Chap. 012 - Charges de personnel	<u>+ 23 178 €</u>
TOTAL	+ 13 328 €

Recettes

Art 6419 - Remboursement sur rémunération	+ 8 000 €
Art 74718 - Dotation recensement + Fonds d'amorçage TAP	<u>+ 5 328 €</u>
TOTAL	+ 13 328 €

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces modifications budgétaires :

Votants : 14 Pour : 12 Abstentions : 2

VI – Impôts locaux : demandes d'exonération

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier d'un propriétaire de gîte sollicitant l'exonération des impôts locaux.

Il précise que ces propriétaires perçoivent une rémunération pour la location de leurs gîtes. De ce fait, il n'est pas d'accord pour les exonérer d'impôts locaux, « pourquoi faire une différence entre les gîtes et les autres habitants de la Commune ? ».

Une majorité de conseillers municipaux est favorable à l'avis du Maire.

Le Conseil Municipal, vote pour ou contre l'exonération des gîtes :

Votants : 14 Pour : 0 Contre : 12 Abstentions : 2

De plus, des personnes handicapées ont également demandé des exonérations d'impôts locaux.

M. GRIFFON explique que les personnes handicapées bénéficient d'exonérations de droit, mais qu'elles peuvent obtenir d'autres abattements par délibération du Conseil Municipal.

M. ELIE précise qu'il y a effectivement des exonérations de droit pour les personnes handicapées, mais également soumises à une condition de ressources.

M. GRIFFON, avant de prendre une décision, propose de voir ce que la mise en place de nouveaux abattements « pourrait coûter » à la Commune.

Ce sujet sera donc revu lors d'un prochain Conseil Municipal.





VII – Règlement intérieur du restaurant scolaire

Mme LABARRE donne lecture du projet de règlement intérieur du restaurant scolaire.

Mme PINARDON demande une explication sur les problèmes rencontrés au restaurant scolaire.

Mme LABARRE explique que des enfants sont très irrespectueux du mobilier, du personnel d'encadrement et de leurs camarades. Ces enfants ne respectent aucune consigne, ni punition. C'est pourquoi, une exclusion temporaire est envisagée pour ces cas extrêmes.

Mme PINARDON demande ce que l'on fait si un enfant exclu n'est pas récupéré par ses parents.

Le Maire lui répond que l'on informera la gendarmerie.

M. ELIE suppose que le comportement de ces élèves est le même en classe. Mme LABARRE explique qu'en classe ça se passe mieux, ces élèves ont un minimum de respect de leur enseignant, par contre lors des temps d'activités périscolaires, les intervenants retrouvent les mêmes problèmes qu'au restaurant scolaire.

VIII – Horaires de la garderie

Mme LABARRE rappelle les horaires de garderie mis en place depuis la rentrée de Septembre, à la demande des parents :

- accueil le matin à partir de 7 H 30,
- fermeture le soir à 18 H 30,
- mercredi après-midi jusqu'à 18 H 30.

Sur la 1^{ère} période (Septembre aux vacances de Toussaint) il a été constaté qu'il n'y a aucun enfant à 7 H 30, par contre les enfants sont là jusqu'à 18 H 15 / 18 H 30.

Quant au mercredi, sur 8 enfants inscrits à la rentrée, seuls 3 ont été régulièrement présents, occasionnellement ils ont été 5.

Une nouvelle fiche d'inscription a été diffusée aux parents pour la période Novembre/Décembre, seuls 5 enfants sont inscrits.

Mme LABARRE propose donc une modification des horaires de la garderie :

- suppression de la garderie du mercredi après-midi, qui représente un coût trop élevé par rapport à la fréquentation;
- accueil du matin à 7 H 50;
- Fermeture le soir à 18 H 30.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ces changements d'horaires.

IX – Etablissement d'une liste de noms pour

FOYER RURAL	STADE	TERRAIN Rte de ST HILAIRE
Salle C. JEROME	Albert MASTIO	Espace Eugène AUBRUN
Maison pour Tous	Camille MAILLOCHON	Espace Joseph MAILLASSON
Salle de l'Avenir	Didier PENOT	Espace André BOSSARD
Salle Marcel GARDELLE	Roger DUBRAC	
Maison des Associations	Complexe Sportif du Mondelet	

Arrivée de M. Hervé BERNARD à 20 H 55

M. ELIE pense que les noms qui seront donnés aux différents sites ne prendront pas sur les noms d'usage actuels.

Pour ce qui concerne le Foyer Rural, il est décidé de poursuivre la réflexion.

Concernant le stade, il est décidé, à l'unanimité, de conserver « Complexe Sportif du Mondelet ».

Quant au terrain communal Rte de St-Hilaire, il est proposé « Espace AUBRUN-BOSSARD » sous réserve de l'acceptation des familles.





XII – INFOS

1. La commission de sécurité a émis un avis défavorable pour la maison de retraite car :

- il n'y a eu aucune simulation d'évacuation;
 - les visites périodiques de l'ascenseur et des installations électriques ne sont pas répertoriées;
 - les trappes de désenfumage ne fonctionnent pas;
 - la porte de la chaufferie doit être changée;
 - le bâtiment est classé J alors qu'il devrait être classé U.
- Une formation « évacuation, gestes de 1^{er} secours et défibrillateur » aura lieu le mois prochain pour tout le personnel.
L'achat du groupe électrogène est prévu..

2. Stationnement Rue Albert Joyeux et Rue du Commerce, 2 réunions des riverains ont eu lieu, la 2^e a attiré plus de personnes.

Il a été décidé :

- d'interdire le stationnement Rue Albert Joyeux du N° 1 au N° 11 inclus (bande jaune);
- d'interdire le stationnement Rue Albert Joyeux de 9 H à 17 H, du N° 12 au N° 16, avec arrêt possible.

Il a été demandé un STOP et un miroir au carrefour de la Mairie.

Dans la Rue du Commerce, rien n'a été modifié, il suffit de faire respecter ce qui existe.

Des ralentisseurs sont envisagés :

rue du Commerce;

rue Albert Joyeux;

rue du 8 Mai 1945, au niveau du Collège.

A ce propos, M. le Maire a pris contact avec les services du Conseil Général.

3. Taxi-car

Des administrés s'interrogent sur la mise en place du taxi-car sur le secteur de Magnac-Laval, pourquoi pas à St-Sulpice.

M. BERNARD, explique qu'il suffit de passer une convention avec le Conseil Général pour que ce service soit mis en place sur notre territoire. Ce service peut bénéficier d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 80 %.

M. le Maire dit qu'il est d'accord pour le taxi-car, mais pas pour aller à La Souterraine.

M. BERNARD propose de voir ce qui a été fait à Magnac-Laval et de contacter le pôle transports du Conseil Général.

4. Transport scolaire

A compter du 3 novembre, les bus effectueront 2 arrêts :

- 1 devant la cour des CM 1, CM 2;
- 1 devant la cantine pour les autres élèves.

5. Terrain de Mlle BERNARD

M. le Maire informe qu'il a rencontré le neveu de Mlle BERNARD qui est vendeur des terrains cadastrés Section AB n° 666 - 669 et 305.

6. Résidence du Cèdre

Il n'y a plus de médecin coordonnateur à la maison de retraite. Celui qui avait été recruté a signé son contrat mais ne s'est jamais présenté à son travail. Il n'était pas assez payé : 1 500 € par mois pour un temps de présence d'1 heure par jour.

7. Location de copieurs

M. le Maire informe qu'il reste encore 7 trimestres de location.

L'Actualité de " Bien Vivre à St SULPICE "





ETAT CIVIL



NAISSANCES:

Le 30 Mai 2014, est né à Limoges Louka, Tom FLEURAT, fils d' Alexandre FLEURAT et d'Elodie LEGER, le Bourg.

Le 23 Juin 2014, est née à Limoges Ambre, Elise DUBOIS, fille de M. et Mme Ludovic DUBOIS, Rue des Châtaigniers.

Le 2 Novembre 2014, est né à Limoges Jules, Noam PINARDON, fils de Romain PINARDON et de Nadège MAZERAT, Avenue Charles Ferrant.

Le 4 Novembre 2014, est né à Limoges Ohwen NOBLECOURT DELAGE, fils de Eddy NOBLECOURT et de Pauline DELAGE, la Goutte Noire.

Le 31 Décembre 2014, est née à Limoges Vaiana, Célestine, Françoise ELLIS, fille de M. et Mme Pascal ELLIS, le Monteil.

MARIAGES:



Le 28 Juin 2014 a été célébré le mariage de Pierre BRULE, chauffeur, domicilié à Limoges et de Christelle, Sabrina, Nadège ROUBY, technicien conseil action sociale, domiciliée à St-Sulpice-les-Feuilles.

Le 26 Juillet 2014 a été célébré le mariage d'Insuk KANG, étudiant, domicilié à Nanterre (Hauts-de-Seine) et de Jasmine, Emilie GUYOU, étudiante, domiciliée à « le Monteil ».

Le 25 Octobre 2014 a été célébré le mariage de Gérard, Paul CHABRIER, retraité et d'Isabelle BETHENCOURT, préparatrice en pharmacie, domiciliés à « les Gouges » .

DÉCÈS:



Le 10 Janvier 2014, est décédé à Magnac-Laval Francis, Yoland MONTMAUD, veilleur de nuit, 59 ans, domicilié à Boismandé, époux de Marylène, Pascaline MARTIN.

Le 12 Janvier 2014, est décédé à son domicile Rue du Commerce Roger, Irénée, Bernard BARON, retraité, 63 ans, époux de Martine MORIN.

Le 13 Janvier 2014, est décédé à Saint-Junien Maurice, Camille PHILIPPON, retraité, 88 ans, domicilié à « les Rebras », époux de Lucienne, Marie PITHON.

Le 28 Janvier 2014, est décédée à son domicile Avenue de l'Avenir Liliane, Marie, Janine LEBON, retraitée, 77 ans, veuve de Jacques, Jean THOUROUDE.

Le 3 Février 2014, est décédée à son domicile à Peuchaud Maude, Madeleine, Simone CERBELAUD, employée, 24 ans, célibataire.



- Le 5 Février 2014, est décédé à Limoges Christian, Lucien, André FOULON, 55 ans, domicilié à « le Noyer », célibataire.
- Le 25 Février 2014, est décédée à Limoges Mireille, Simone SALLET, retraitée, 73 ans, domiciliée Rue Jean Jaurès, épouse de René, Pierre GENDRAUD.
- Le 27 Février 2014, est décédé à Magnac-Laval Jean-Pierre LANG, retraité, 65 ans, domicilié Avenue de l'Avenir, célibataire.
- Le 28 Avril 2014, est décédée à Magnac-Laval Georgette PERONNET, retraitée, 89 ans, domiciliée Impasse des Bouguillons, veuve de Lucien, Marcel BOUSSARDON.
- Le 4 Mai 2014, est décédée à la Résidence du Cèdre Marie, Suzanne GRELLIER, retraitée, 107 ans, veuve d' André, Robert BERTHOLON.
- Le 4 Juin 2014, est décédé à GUERET (Creuse) Clément, André PINARDON, retraité, 89 ans, domicilié à « Le Noyer », époux de Germaine PHILIPPON.
- Le 10 Juin 2014, est décédée à Limoges Germaine, Andrée QUERAUD, retraitée, 94 ans, domiciliée à « Ratenon », veuve d'Alexandre, Eugène VALLAUD.
- Le 22 Juin 2014, est décédée à Limoges Jeannine, Odette BERNERON, retraitée, 82 ans, domiciliée à « la Peurusse », épouse de Pierre, Eugène GALAMON.
- Le 22 Juillet 2014, est décédée à la Résidence du Cèdre Vittoria CORAZZA, retraitée, 98 ans, veuve de Joseph, Jacques TONON.
- Le 5 Août 2014, est décédé à son domicile de « Cheuger » Gilbert, Guy TONICHON, retraité, 68 ans, célibataire.
- Le 5 Septembre 2014, est décédé à Magnac-Laval Roger, Emile FAURE, retraité, 86 ans, domicilié Rue du 8 Mai 1945, célibataire.
- Le 19 Septembre 2014, est décédé à Saint-Junien Raymond, André, Alexandre PORTIER, retraité, 86 ans, domicilié Rue Roger Drouault, époux de Lucienne VERGNE.
- Le 8 Octobre 2014, est décédée à la Résidence du Cèdre Marie-Antoinette FAURIE, retraitée, 93 ans, veuve de Georges, Fernand BEAUBERT.
- Le 14 Octobre 2014, est décédée à Limoges Jeannine, Rose DEFAIT, retraitée, 90 ans, domiciliée Avenue de l'Avenir, veuve de Georges GUILLAUME.
- Le 20 Octobre 2014, est décédée à Magnac-Laval Marie, Odette DESCHAMPS, retraitée, 90 ans, domiciliée Avenue Alsace Lorraine, veuve de Marcel, Victor, Robert LAPIERRE.
- Le 7 Novembre 2014, est décédé à Limoges Bernard, Albert POUJAUD, retraité, 74 ans, domicilié Avenue de l'Avenir, époux d'Eliane, Thérèse, Suzanne MOREL.
- Le 19 Décembre 2014, est décédé à Limoges Louis, Jean, Georges TROUVAT, retraité, 83 ans, domicilié à « Les Puchalières », époux de Paulette WODRINSKI.
- Le 26 Décembre 2014, est décédé à Poitiers (Vienne), Michaël, Charles SINSTADT, retraité, 63 ans, domicilié à « La Chirade », célibataire.





Elections Départementales

1^{er} tour:

2nd tour:

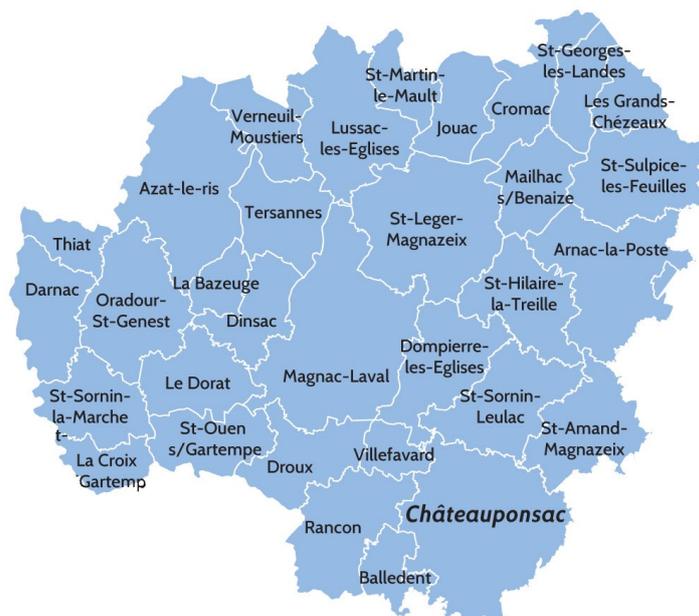
22 Mars 2015

29 Mars 2015

Ces élections permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux. Elles verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

Le nouveau canton 2015 regroupera les cantons suivants :

Saint-Sulpice-les-Feuilles, Magnac-Laval, Le Dorat, Chateauponsac.



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Du lundi au vendredi:

8h30-12h00 / 13h30-17h30

Le samedi: Sur Rendez - vous

TEL: 05 55 76 73 32 FAX: 05 55 76 58 75

Com.sslf@orange.fr

Facebook: Actualités Saint Sulpice les Feuilles

Directeur de la publication: Alain JOUANNY, Maire de Saint Sulpice les Feuilles.

Conception et Réalisation: Commission Communication.

Les textes édités dans ce bulletin sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.